

ÉCITÉ ÉDUCATIVE

La revue des étudiants et étudiantes de la Faculté
de l'éducation permanente de l'Université de Montréal

Vol.3 No3

Janvier 1988

Une
présence

qui

S'affirme

2^e Congrès biennal



BEAUCOUP À OFFRIR!

coopoly

Coopoly, grâce à ses trois succursales, vous offre une vaste gamme de produits à des prix exceptionnels.

Nous invitons donc toute la population étudiante et le personnel du campus de l'Université de Montréal à venir constater les nombreux avantages du magasinage à Coopoly.

Vous pourrez obtenir votre carte de membre à notre librairie et à notre succursale informatique pour la modique somme de 11,00\$.

Coopoly...atout prix!



| | | |
|--|--|---|
| Papeterie Ecole Polytechnique 340-4841 | Librairie scientifique Ecole Polytechnique 340-4851 | Succursale informatique 5000 Jean-Talon ouest 340-4487 |
| <ul style="list-style-type: none">• Matériel graphique• Calculatrices• Articles de papeterie | Vaste inventaire et service de commande | <ul style="list-style-type: none">• Salle de montre• ordinateurs XT, AT• logiciels et périphériques• Service technique |

Cité éducative est la revue officielle de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal.

Comité exécutif
Robert Martin,
président
Denis Sylvain,
secrétaire général
Christian Arseneault,
affaires académiques
Chantal Laplante,
affaires étudiantes
Jean-Pierre Vézina,
services aux étudiants

Adjoint administratif
Yvan Lortie

Secrétaire
Louise Daigneault



Adresse postale
AGEEFEP
C.P. 6128, Succ. A
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Tél. : (514) 842-3678

Cité éducative

«La cité éducative implique que puissent être mis à la disposition de chaque citoyen les moyens de s'instruire, de se former, de se cultiver à sa propre convenance.»
Edgar Faure, Apprendre à être

Coordonnatrice
Chantal Laplante

Collaborateurs et collaboratrices
Christian Arseneault, Daniel Baril, Martine Langlois, Chantal Laplante, Yvan Lortie, Robert Martin, Louise Pitre, Bernard Sévigny, Denis Sylvain, Jean-Pierre Vézina

Secrétaire à la rédaction
Maude Hervé

Révision
Services de révision de textes
Guy Connolly

Graphisme et mise en page
Liliane Bedey

Photographies
Jean-François Leblanc
Jean-François de la Sablonnière
Christian Arseneault

Page couverture
Photo de Jean-François Leblanc
Conception graphique
Liliane Bedey

Impression
Imprimerie Jacques Cartier inc.

Responsable de la publicité
Yvan Lortie

Tirage
10 000 exemplaires
Les textes et illustrations publiés dans Cité éducative peuvent être reproduits avec mention obligatoire de leur source.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada, 1er trimestre 1988
Port payé à Montréal
Courrier de 3e classe
Bibliothèque du Québec
Bibliothèque du Canada
ISBN
ISSN

SOMMAIRE

4
Merci Martine!

5
Plume libre

6
Communiqués

7
Mot du président
Pour que la démocratie
ne soit pas un vain mot

18
«La voie royale de l'avenir, c'est
l'éducation permanente.»
René Lévesque

20
Mettez du plomb dans votre
certificat

22
Entrevue
Les 10 mousquetaires

27
Les règles en évolution

28
Ailleurs

30
L'air de rien

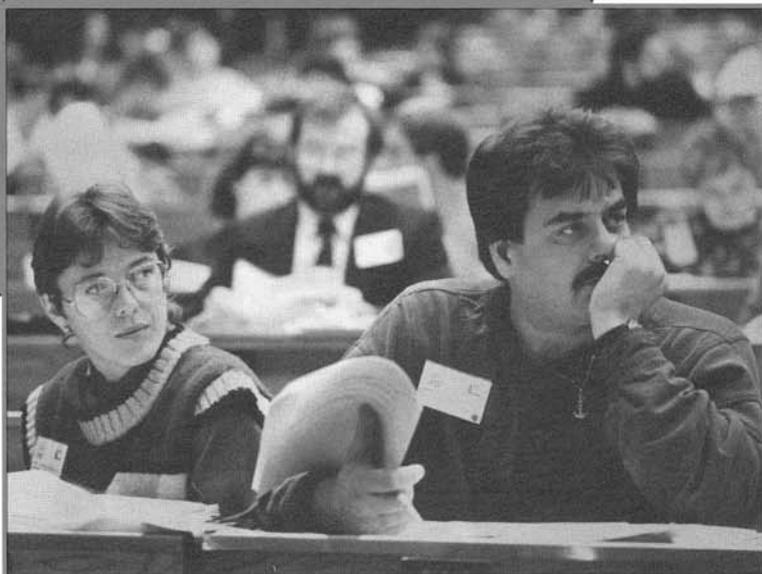
31
RETPUQTR

32
Nouvelle commission à
l'Université

34
Croisez l'AGEEFEP

8

Cahier spécial du 2^e Congrès
biennal de l'AGEEFEP





Le comité exécutif tient à exprimer ses plus sincères remerciements à Mme Martine Langlois, qui a assumé depuis avril dernier le poste de rédactrice en chef de Cité éducative.

Mme Langlois a su donner un élan nouveau à la revue en créant de nouvelles chroniques et en ajoutant de la profondeur à celles déjà existantes. Parmi ses réalisations, soulignons la création du guide étudiant *L'indispensable* dont la qualité et l'utilité ont été reconnues par tous.

Au cours de son séjour à l'Association, Martine a conquis l'estime de toute l'équipe de l'AGEEFEP par son engagement dynamique et son professionnalisme. Heureusement, elle ne nous quitte que partiellement puisqu'elle collaborera à la rédaction de certains articles de *Cité éducative*. Déjà, Martine nous présente dans ce numéro les membres du nouveau conseil de direction de l'AGEEFEP, «les 10 mousquetaires».

**Nous te souhaitons bonne chance pour l'avenir.
Encore merci! ■**

CEPSUM

SAISON 1987-1988

- ✓ Programme aquatique et périnatal
- ✓ Programme compétitif
- ✓ Programme de conditionnement physique
- ✓ Programme éducatif
- ✓ Programme récréatif
- ✓ Programmes communautaires

**Renseignements
343-6150**



Université de Montréal
Services aux étudiants
Service des sports



**Tarif d'abonnement trimestriel
Étudiants temps partiel
(51,50\$ - 4\$/crédit)**

**Mme Francine Ostiguy,
présidente**

Conseil régional du
Haut-Saint-Laurent

Madame,

Par la présente, je voudrais vous faire part de mon désir de me joindre à votre conseil régional.

Pour le moment, Valleyfield semble être le centre desservant les régions de Dorion, Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois, Châteauguay et toutes les localités environnantes.

Pour avoir pris part à l'organisation d'un certificat en animation comme monitrice-relais et, plus tard, pour avoir été dans l'impossibilité d'organiser un certificat en relations publiques (manque de collaboration), je suis consciente de la difficulté qu'ont les étudiant-e-s adultes à faire intervenir les maisons d'enseignement supérieur dans les régions.

Pour cette raison, je crois que ma région est privée dans son développement économique, social et culturel. Je pense qu'une présence au Conseil régional, qui est l'instance par excellence pour développer des services, peut aider à promouvoir les intérêts de ma région.

Étant donné l'étendue du territoire, je crois que la possibilité d'une deuxième personne pour nous représenter serait à considérer (donc deux représentant-e-s pour notre région).

Ma participation au 2^e Congrès de l'AGEEFEP a raffermi mon désir de participer activement et je désirerais le faire au niveau régional. ■

Au plaisir de vous rencontrer,
*Diane Daoust
Saint-Anicet*

**Hommages à la FEP et
à l'Association.**

Ayant obtenu mon bacc. après 12 années d'efforts et de persévérance, je remercie la FEP de m'avoir ouvert les portes afin que je puisse parfaire mes connaissances et surtout aller chercher des outils en vue d'augmenter mon efficacité dans le travail que j'ai choisi.

Mes 14 années d'enseignement, carrière que j'assumais avec amour, m'ont sensibilisée aux différents problèmes sociaux vécus dans notre société.

J'avais la volonté de venir en aide aux affligés mais il me manquait «le savoir», les «techniques» pour répondre à mon désir.

C'est à la FEP que j'ai trouvé le «bagage essentiel» pour atteindre mon objectif : «Créer des projets à caractère humanitaire!»

Effectivement, malgré mes contraintes (un travail extérieur et ma vie familiale : un mari handicapé intellectuellement à la suite d'un acci-

dent de la route en 1979 et un enfant à éduquer), j'ai persisté et j'étais convaincue qu'avec la FEP je réussirais.

L'aide reçue c'est non seulement du point de vue de l'acquisition de connaissances mais surtout du point de vue de l'enrichissement humain. Que dire de l'échange entre les étudiant-e-s? Une force énergisante. Que dire de l'AGEEFEP? Une association dynamique, efficace, toujours à l'écoute des étudiant-e-s.

Le message que je veux lancer, c'est lorsqu'un-e étudiant-e a fait un choix, il faut qu'il croie en ses capacités et qu'il fasse confiance à la FEP et à l'AGEEFEP car ces organisations sont des supports constants dans notre démarche.

Étudiant-e-s, persistez! Vous n'en retirerez que des joies. Je peux affirmer que mon objectif est atteint.

J'ai à mon actif la création de 4 projets à caractère humanitaire : la FEP m'a instrumentée pour m'aider à monter ces



projets en vue d'obtenir des subventions gouvernementales pour concrétiser et cristalliser ces projets.

Une autre chose : je pensais qu'en vieillissant mes facultés intellectuelles s'affaibliraient. J'affirme qu'en continuant à fréquenter les milieux de la connaissance, surprise! les facultés restent intactes, même à 50 ans.

Merci à la FEP, à l'AGEEFEP et à vous, étudiant-e-s; je vous souhaite la joie que j'ai à vivre mon aujourd'hui grâce à ma ténacité, à la croyance dans mon choix et à vous tous. ■

Gaétane Grenier.

**Tournoi de hockey interfacultaire -
Université de Montréal**

Vous aimez le hockey et vous désirez vous joindre à une équipe?
Le Service des sports de l'Université de Montréal organise un tournoi interfacultaire de hockey qui se déroulera du 25 au 31 mars 1988.
Si nous recevons suffisamment de demandes, nous pourrions former une équipe masculine et une équipe féminine d'étudiant-e-s de la FEP.

Date limite d'inscription : 19 février 1988
Renseignements : Jean-Pierre Vézina tél.: (514) 842-3678

Les concours du SAC.

Vous êtes musiciens, auteurs dramatiques, peintres, sculpteurs ou encore photographes et vous voulez faire connaître vos oeuvres à la population du campus. Le Service d'animation culturelle relance cette année ses concours en photographie et en écriture dramatique en y ajoutant ceux d'auteur-compositeur et d'installation. Pour chacun des concours des prix de 500 \$ sont offerts en plus d'une diffusion des oeuvres gagnantes.

Pour vous inscrire, vous n'avez qu'à vous procurer les formulaires d'inscription et les règlements au: **SAC**

Centre communautaire
2332, boul. Édouard-Montpetit
2e étage, bureau C-2524
Tél.: 343-6524

Les dates limites pour la remise des oeuvres sont:

| | 1988 |
|------------------------|------------|
| Photographie | 29 janvier |
| Composition de chanson | 5 février |
| Écriture dramatique | 26 février |
| Installation | 26 février |

Bravo!

Une première dans le réseau de l'Université du Québec

Les étudiant-e-s de l'Université du Québec à Trois-Rivières ont dit oui au regroupement des étudiant-e-s à temps partiel. Les résultats du référendum démontrent une volonté des étudiant-e-s adultes à temps partiel de se regrouper en association afin de promouvoir leurs intérêts.

En fait, sur les 5 477 étudiant-e-s à temps partiel inscrits au trimestre d'automne 1987, 36,7 % se sont prévalus de leur droit de vote et 92,4 % de ces votants se sont prononcés en faveur d'un tel regroupement.

Nous ne pouvons que féliciter les membres de cette nouvelle association et leur souhaiter un grand succès!

Le conseil de direction de l'AGEEFEP

À VOTRE SERVICE

Service de pastorale

En 1988

Demain-mariage,

Si vous désirez vivre votre amour quotidien à l'intérieur d'un projet de mariage, alors pourquoi ne pas vous faire un cadeau de qualité :

Un temps privilégié pour préciser votre engagement et expérimenter des outils favorisant une communication satisfaisante.

Dates : 22-24 janvier 1988
25-27 mars 1988
13-15 mai 1988
10-12 juin 1988

Lieu : Centre Shalom (Longueuil)

Coût : 130 \$ par couple (chambre et repas compris)

Renseignements : Robert Tallard (resp.) : **343-7411**

Madeleine Hurtubise (sec.) : **343-6394**

Service des sports

Bain libre gratuit pour les enfants

Les enfants d'abonné-e-s ou d'étudiant-e-s âgés d'au moins 6 ans et accompagnés d'un parent ont accès gratuitement aux périodes de bain libre du samedi et du dimanche.

Inscription aux activités dirigées

L'inscription aux activités dirigées du Service des sports aura lieu dès la rentrée universitaire soit le 11 janvier pour le programme éducatif et le 12 janvier pour les programmes aquatique, périnatal et le conditionnement physique, et ce, de 19h à 20h

Renseignements : **343-6150**

Service d'animation culturelle

Au Service d'animation culturelle, de multiples activités vous attendent encore ce trimestre-ci pour laver les fatigues de l'hiver et vous aider à reprendre votre souffle : le cinéma de Fellini, le théâtre de Robert Wilson et de Tom Topper, 4 concerts, 7 expositions à la Galerie du SAC, 60 ateliers...

Côté ateliers justement, bonne nouvelle : quatre cours de micro-informatique vous sont maintenant offerts.

Par ailleurs, n'oubliez pas que le SAC peut mettre ses installations à votre disposition pour vos manifestations culturelles, colloques, conférences et pratiques artistiques.

Procurez-vous notre programme et n'hésitez pas à nous appeler au **343-6524**.

Service d'orientation et de consultation psychologique

Le Service d'orientation et de consultation psychologique offre des services de consultation psychologique, d'orientation et d'information scolaire et professionnelle. Le centre de documentation est ouvert jusqu'à 20h00 le mardi et le mercredi.

Consultation psychologique et orientation : **343-6853**

Information scolaire et professionnelle : **343-7890**



Université de Montréal
Services aux étudiants

Pour que la démocratie ne soit pas un vain mot

Augmenter le nombre de directeurs et directrices au sein du conseil de direction, tout en diminuant celui des membres du comité exécutif, est une mesure qui devait être proposée et qui a été entérinée par l'ensemble des congressistes de 1987.

Pour une association comme l'AGEEFEP, le nombre et la disparité de sa clientèle sont deux éléments dont elle doit tenir compte non seulement lors de la tournée des classes et du congrès qui la suit, mais dans toutes les activités qu'elle entreprend.

Les membres de la base, comme cela se dit communément, ne doivent pas être tenus à l'écart par ceux et celles qui oeuvrent plus activement au sein de comités ou de conseils, sous des prétextes fallacieux comme le manque de temps ou la trop grande complexité des dossiers.

L'omniprésence des membres du comité exécutif, au cours des deux dernières années, peut s'être révélée très agaçante pour certain-e-s. Elle était cependant nécessaire. Si on se rappelle les débuts de l'Association, les candidat-e-s n'étaient pas légion alors que les dossiers, eux, étaient nombreux. La mise en place de mesures ponctuelles, trop souvent dictées par les circonstances, et la préparation des stratégies ont accaparé la plus grande partie des énergies et des disponibilités.

Lors du dernier congrès, plusieurs commentaires des délégué-e-s gravitaient autour de cet éloignement, de ce manque de communication avec les membres. Les directeurs et les directrices au con-

seil de direction, à la fin de novembre, ont également relevé la nécessité d'une écoute plus attentive et suivie.

Déjà, ne serait-ce que par leur présence, l'Association a fait un pas dans cette direction. Est-ce suffisant?

Évidemment, non! Bien bêtes serions-nous si nous acceptions que cette modification de la composition d'une des instances importantes de l'Association suffise, à elle seule, à entraîner un échange constant entre les étudiant-e-s de la FEP et leurs représentant-e-s. Les hommes et les femmes qui ont accepté d'accomplir des tâches, souvent lourdes et parfois ingrates, au sein de l'AGEEFEP ne sont pas des surhommes ni des surfemmes auxquels serait accordé un don de clairvoyance.

Implanter une communication régulière avec nos membres en faisant en sorte qu'ils et elles soient au fait de toutes les actions et politiques adoptées et défendues par le comité exécutif et le conseil de direction est primordial.

Toutefois, encore plus essentielle est l'information que vous avez à nous communiquer. L'utilisation des pages de Cité éducative est un des moyens mis à votre disposition, mais il n'est pas le seul.

C'est pourquoi un comité du conseil de direction travaillera à bâtir un plan de communication pour l'Association. Un des volets importants consistera en la description des moyens à utiliser afin que la circulation des informations des représentant-e-s élu-e-s vers les membres soit aussi aisée que de ceux-ci vers les instances décisionnelles.

Tenir un congrès tous les deux ans rappelle aux membres qu'ils et elles ont une Association pour les représenter, mais permet aussi aux élu-e-s de ne pas perdre de vue les devoirs qu'ils ont à remplir. C'est un heureux dénouement dont les effets serviront de toile de fond aux actions des deux prochaines années. ■

Robert Martin
Président.

PAR DANIEL BARIL

Chère AGEEFEP, c'est à ton tour...

● L'«enfant fort» dont on signalait la naissance dans le numéro de janvier 1986 de *Cité éducative* vient de fêter ses deux ans. En effet, les 14 et 15 novembre dernier, 132 délégué-e-s des divers certificats de la FEP étaient réunis dans le cadre du 2^e Congrès biennal de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (AGEEFEP).

Sous le thème «L'AGEEFEP, une présence qui s'affirme», ce congrès aura été l'occasion d'évaluer le travail accompli depuis deux ans par le comité exécutif, d'améliorer les structures de l'Association, d'en consolider les orientations et de planifier la prochaine étape.

Au chapitre des statuts et règlements, le Congrès s'est prononcé en faveur de deux importantes modifications. La première visait à faire passer de 4 à 10 le nombre de directeurs et directrices au conseil de direction afin de favoriser une plus grande participation des membres et une meilleure représentation. L'autre modification a eu pour effet de réduire de sept à cinq le nombre de sièges au comité exécutif. Le poste de vice-président à l'information et aux communications a été aboli; les différentes responsabilités qui y étaient attachées reviennent à l'ensemble du comité exécutif et plus particulièrement au président. Quant au poste de vice-président à la coopération et au développement, il a été fusionné avec celui des affaires étudiantes.

Parmi les autres enjeux majeurs se retrouvait l'épineuse question des Services aux étudiants (SAE). Deux sondages ont déjà montré que les étudiant-e-s de la FEP n'utilisent que très peu ces services et que ceux-ci ne répondent pas à leurs besoins. Le référendum, déjà voté lors du congrès de fondation, demandait que les sommes versées par les étudiant-e-s de la FEP soient exclusivement administrées par un comité conjoint FEP-AGEEFEP et leur utilisation



réservée pour leurs besoins particuliers.

D'ici à ce que soient normalisées les relations entre l'AGEEFEP et les SAE, celle-ci a également décidé d'exiger que le Comité exécutif de l'Université de Montréal retienne les contributions versées aux SAE par les étudiant-e-s de la FEP.

Dans le domaine des affaires étudiantes et en accord avec le vœu des congressistes, l'AGEEFEP apportera son aide et son appui aux étudiant-e-s à temps partiel des autres facultés qui désireraient former des associations locales et favorisera le regroupement de ces associations en fédération.

Sur la scène nationale, l'AGEEFEP appuiera également tout projet de regroupement des associations d'étudiant-e-s à temps partiel visant la défense de leurs intérêts dans des dossiers tels que le financement des universités, la reconnaissance des acquis, etc.

Le Congrès a aussi été l'occasion de faire le bilan de la santé financière de l'Association. Le rapport financier, détaillé et précis, prévoit un léger surplus pour l'exercice 1988-1989. Ce rapport a été adopté sans aucun débat après quelques questions d'éclaircissement.

Finalement, les congressistes ont réélu le bureau sortant (2 sièges en moins), ce qui constitue un appui des délégué-e-s à l'immense travail accompli depuis deux ans par cette équipe.

À l'occasion de son deuxième anniversaire, l'«enfant fort» a montré qu'il est déjà en mesure de «faire des petits». Sans contredit, il s'agit là d'une «présence qui s'affirme». Au prochain congrès, la famille pourrait bien être plus grande...■

«Rappel au règlement, Monsieur le président!»

● Tout congrès digne de ce nom doit faire face à d'inévitables problèmes de délibération.

Celui de l'AGEEFEP n'a pas fait exception. Rappel au règlement (point d'ordre), question préalable, sous-amendement, explication sur un fait personnel (question de privilège), code Morin, code CSN... Plusieurs y perdent leur latin et leur patience. Un vote qui devait être pris aux deux tiers de l'assemblée alors que les congressistes n'en étaient pas informés, une demande de nouvel examen du vote; une contestation de la décision du président d'assemblée, des règlements différents, l'élection des représentant-e-s de certificats compromise... et vous avez là les ingrédients d'un formidable imbroglio.



Michel de Waele, président d'élection

La confusion oblige le président d'assemblée à suspendre les délibérations pendant 10 minutes pour débrouiller la situation. Pendant la pause, chacun y va de ses conseils d'expert alors que d'autres suggèrent tout simplement qu'on s'en remette au «code du gros bons sens». Assurément, l'incident ajoute du piquant à un débat plutôt technique sur les statuts et règlements.

Au retour, le proposeur responsable de la bisbille retire sa demande de nouvel examen du vote à la grande satisfaction de tous. Le Congrès vient d'éviter le chaos. Voilà probablement la règle du gros bons sens. Félicitations, Monsieur le président! ■

Une épine dans le pied

● L'arrivée sur la scène étudiante d'une formation aussi importante que l'AGEEFEP avec ses 13 000 membres ne se fait pas sans bousculer un certain ordre des choses.

Le rapport du comité exécutif nous indique que les relations avec la Fédération des associations étudiantes de l'Université de Montréal (FAECUM) sont dans l'impasse. Les négociations concernant l'adhésion de l'AGEEFEP à la FAECUM, le partage de la représentation étudiante aux diverses instances de l'Université et surtout la restructuration des Services aux étudiants ont échoué.

Ce dernier point a constitué l'un des moments chauds du Congrès. Certains réclamèrent que l'on permette à la FAECUM de présenter sa position. Les congressistes ont toutefois largement battu cette motion témoignant ainsi de leur confiance en leurs élu-e-s.

Présent au Congrès en tant qu'observateur, le secrétaire général de la FAECUM, Martin Lefebvre, a déploré qu'on ne lui ait pas accordé le droit de parole. «La FAECUM a aidé à la mise sur pied de l'AGEEFEP, nous a-t-il déclaré, et à notre congrès nous avons donné le droit de parole au président de l'AGEEFEP. De plus, nous avons permis à l'AGEEFEP de s'exprimer dans le *Continuum* sous forme de publicité.»

À un intervenant qui émettait le souhait que le point de vue de la FAECUM soit reproduit dans *Cité éducative*, le président Robert Martin a répondu : «À condition que *Continuum* fasse la même chose pour nous sans nous faire payer!» ■

LE SALON DU PRÊT-À-COIFFER

PAS DE RENDEZ-VOUS
PAS DE POURBOIRE
MISE EN PLUS 7,95 \$
COUPE 7,95 \$
COLORATION 14,95 \$ *
PERMANENTE 19,95 \$ et plus *

* Coupe et mise en plus non comprises



Vaa
LE PRÊT-À-COIFFER
POUR TOUTE LA FAMILLE

OUVERT LE LUNDI



5147 A Côte des Neiges
coin Queen Mary
739-0064

154 ouest Laurier
2e étage
270-3128

Une longue formation courte

● L'expression «formation courte» qui sert à désigner les programmes de certificat a soulevé de nombreuses objections de la part des délégué-e-s au Congrès. Pour Gilles Vézina, étudiant de droit, «cette expression est péjorative et rabaisse nos études à une voie d'évitement, une voie de garage, une formation à rabais. Il faudrait parler de formation continue. J'étudie d'ailleurs depuis 40 ans; je n'ai pas l'impression de poursuivre une formation courte.»



Jean-François Leblanc

Invité à prendre la parole au dîner des congressistes, M. René Simard, vice-doyen aux études, a abondé dans le même sens : «Il n'y a pas de formation courte. Il n'y a qu'une formation tout court.»

Endossant ces propos, le président de l'AGEEFEP, M. Robert Martin s'est engagé à faire disparaître cette expression de tous les documents de l'Association et à la remplacer par «formation par certificat». ■

Des pour et des contre

● Plusieurs délégué-e-s du 2^e Congrès biennal avaient aussi participé au congrès de fondation en 1985. Quelques-uns ont bien voulu nous livrer leurs commentaires sur les thèmes débattus et sur le déroulement du congrès lui-même.

Gilles Delorme, étudiant de relations industrielles, n'avait que de l'admiration pour le travail effectué par le comité exécutif. «Ils connaissent leurs dossiers et sont en mesure de répondre aux questions, a-t-il déclaré. Leur constance est également un point positif; cinq élu-e-s sur sept sont demeurés en poste depuis le début. Ce congrès est par ailleurs mieux structuré que le premier.»

Francine Ostiguy, présidente du conseil régional du Haut-Saint-Laurent, considère pour sa part que l'AGEEFEP a réussi à faire sa place à l'Université de Montréal. «Maintenant, toutes les instances de l'Université reconnaissent notre droit de parole et nous écoutent. Cela s'est fait par un travail de collaboration et avec professionnalisme.» Francine voit toutefois un risque de dispersion des forces dans l'idée de créer une fédération d'associations d'étudiant-e-s à temps partiel.

Un étudiant de droit a tenu à louer l'excellente qualité des documents préparés pour le Congrès. «L'information est complète et nous est parvenue à temps. Le Congrès devrait par contre s'étendre sur trois jours pour donner plus de temps aux débats.»

Par ailleurs, un étudiant de Relations industrielles, qui a requis l'anonymat, aurait aimé que ces documents soient remis à tous les représentant-e-s de classe pour qu'ils en discutent avec leurs groupes. «Il y a un manque de communication entre les instances de l'AGEEFEP et les représentant-e-s de classe, soutient-il. Une fois ces derniers nommés comme représentant-e-s, on n'entend plus parler d'eux.»

Josiane Cusson, ex-vice-présidente à l'information et aux communications aurait voulu, pour sa part présenter au Congrès les motifs de sa démission. Il y aurait eu, selon elle, un certain manque de démocratie au sein de l'AGEEFEP. Sa demande de modification de l'ordre du jour à cet effet a été rejetée par les délégué-e-s.

Selon Camille Bouchard-Simoes, ex-représentante des étudiant-e-s du Certificat en études de l'environnement et déléguée de Sept-Iles, «trop peu de délégué-e-s du premier congrès sont revenus au deuxième. Il faut refaire les débats et cela entraîne une perte de temps. D'autre part, des propositions comme celle de la vente d'objets de promotion auraient dû venir de l'exécutif et non être improvisées sur place.» ■

L'équipe sortante réélue

Trois membres de l'équipe de fondation de l'AGEEFEP ont été réélus par acclamation au comité exécutif, au terme du 2^e Congrès bienal. Il s'agit de Robert Martin à la présidence, de Denis Sylvain comme secrétaire général et de Chantal Laplante au poste de vice-présidente aux affaires étudiantes, à la coopération et au développement.

Les deux autres sièges ont également été conservés par des membres de l'équipe sortante. Jean-Pierre Vézina conserve le poste de vice-président aux services aux étudiants et Christian Arseneault continuera d'agir à titre de vice-président aux affaires académiques. Deux autres candidats convoitaient ces postes, soit respectivement Jean-Christophe Bossé et Léo Faucher.

Léo Faucher a invité son concurrent réélu à mettre davantage l'accent sur les communications avec les membres de l'AGEEFEP. Jean-Christophe Bossé, intéressé à collaborer de près à la vie de l'Association, a par ailleurs été élu au conseil de direction.

La participation à cette dernière instance a soulevé un vif intérêt puisque 24 personnes ont présenté leur candidature aux dix postes du conseil de direction. Cette forte participation est un signe de vitalité de l'Association et constitue le meilleur gage de démocratie interne. ■

Étudiant adulte ou à temps partiel?

L'AGEEFEP est-elle une association d'étudiant-e-s adultes ou d'étudiant-e-s à temps partiel? La question mérite d'être posée, surtout lorsqu'on vote une proposition ayant pour but de créer une fédération d'associations d'étudiant-e-s «à temps partiel».

«Plusieurs membres de l'AGEEFEP étudient à plein temps, fit remarquer une étudiante. Moi, j'ai quatre cours. Où est-ce que je me situe?» Certains auraient donc voulu remplacer l'expression «étudiant-e-s à temps partiel» par «étudiant-e-s adultes» ou ajouter l'expression «étudiant-e-s à plein temps». Le président de l'AGEEFEP, Robert Martin, a dû rappeler certaines définitions : «L'étudiant-e adulte est celui qui accède à l'université sur la base d'une

expérience pertinente plutôt que sur la base d'un DEC et qui est âgé d'au moins 22 ans. La plupart du temps, il est à temps partiel.»

Ceux et celles qui entrent à l'université directement après le cégep sont définis, dans le jargon administratif, comme des «étudiants réguliers».

Les étudiant-e-s de la FEP sont donc plus faciles à définir par la négative; ce sont ceux qui ne répondent pas aux critères de l'étudiant régulier à plein temps.

Il y a là un problème de vocabulaire lié au concept particulier de l'éducation permanente. Les étudiant-e-s de la FEP sont loin de former un tout homogène. L'AGEEFEP regroupe à la fois des «adultes» et des «réguliers», des «temps partiel» et des «plein temps», et toutes les combinaisons possibles de ces quatre catégories.

«Les propositions concernant une éventuelle fédération, conclut Robert Martin, visent à aider les autres étudiants non organisés et non représentés à se regrouper en association.» ■



Résolutions adoptées par les délégué-e-s lors du 2e Congrès biennal de l'AGEEFEP en matière d'affaires académiques, d'affaires étudiantes et de services aux étudiants.

I - AFFAIRES ACADÉMIQUES

Il est résolu :

1. de remplacer les termes «programme court» et «formation courte» par «programme de certificat» et «formation par certificat» partout où ces termes apparaîtraient à l'intérieur du cahier de propositions;

2. a) que la Faculté de l'éducation permanente poursuive le développement de ses programmes de certificat afin de répondre aux besoins des étudiant-e-s adultes;

b) que la FEP continue de répondre aux demandes de la société (gens du milieu, industries, groupes populaires);

c) que la FEP continue de jouer son rôle de suppléance lorsqu'une faculté ne peut assumer toutes ses responsabilités à l'égard des étudiant-e-s adultes;

d) que la FEP conclue des ententes avec d'autres facultés de manière à offrir plus de programmes de baccalauréat spécialisés comme cela existe présentement (relations industrielles, criminologie et traduction).

e) que la FEP offre des profils de baccalauréats pluridisciplinaires et de baccalauréats polyvalents avec mention du domaine d'études;

f) que dans le cas du transfert d'un programme de la FEP à une autre faculté, la FEP s'assure que toutes les garanties sont réunies et tiennent compte des besoins des étudiant-e-s adultes;

g) que la FEP demeure un organisme spécialisé en éducation des adultes et, à cet effet, qu'elle reste l'une des conseillères principales des facultés en matière d'éducation des adultes, ce qui comprend

les conditions d'admission;

h) que la FEP demeure l'instrument privilégié pour assurer l'intégration des adultes à l'enseignement universitaire;

i) que la FEP dispose de sommes adéquates afin d'assurer son développement et de répondre aux besoins de l'ensemble des étudiant-e-s adultes en matière d'éducation;

j) que la FEP crée un réseau de reconnaissance des cours par commandite dans les autres universités;

3. que l'AGEEFEP mette sur pied un système de procuration par lequel tout membre ayant un conflit avec la Faculté ou avec un autre organisme de l'Université puisse mandater officiellement un représentant-e de l'AGEEFEP afin de pouvoir assurer sa défense et sa représentation;

4. a) que, sous réserve des modifications réalisées, l'AGEEFEP prenne les mesures appropriées pour que la FEP autorise le fonctionnement des conseils de famille;

b) que, sous réserve de la mise sur pied de ces conseils de famille, l'AGEEFEP procède, par l'entremise du conseil de programme, à l'élection ou à la nomination d'un représentant-e des étudiant-e-s qui siègera au conseil de famille;

5. a) que l'AGEEFEP continue de faire pression auprès des autorités concernées pour que les frais supplémentaires relatifs aux cours avec laboratoire soient abolis et ce, dans les plus brefs délais;

b) que l'AGEEFEP engage les actions nécessaires pour faire avancer ce dossier;

6. que l'AGEEFEP entreprenne

toutes les démarches utiles auprès du CONFEP afin qu'un de ses représentant-e-s soit nommé au comité d'évaluation (art. 12 de la convention collective du SCCUM des chargé-e-s de cours;

7. a) que l'AGEEFEP donne son appui à la création d'une assemblée de faculté à la FEP;

b) que les étudiant-e-s de la FEP puissent avoir un ou des représentant-e-s à cette assemblée de faculté;

8. a) que l'AGEEFEP continue de contribuer à l'avancement du dossier de la reconnaissance des acquis scolaires et expérimentiels;

b) que l'AGEEFEP intervienne auprès du gouvernement provincial afin que ce dernier soutienne le dossier de la reconnaissance des acquis à l'université;

c) que l'AGEEFEP intervienne auprès du CONFEP afin que la Faculté se dote d'une véritable politique en cette matière;

d) que l'AGEEFEP poursuive ses relations avec les divers organismes responsables ou engagés dans le dossier de la reconnaissance des acquis (le Centre d'information et de recherche en reconnaissance des acquis (CIRRAC), l'Association des formateurs d'adultes du Québec (AFAQ), etc.);

9. que l'AGEEFEP prenne les dispositions nécessaires afin de réactiver le dossier de la participation étudiante créditée à la Commission des études;

10. que l'AGEEFEP défende auprès de la Corporation des infirmières et infirmiers du Québec, des syndicats, des établissements d'enseignement et du gouverne-

ment la reconnaissance sans équivoque du baccalauréat par cumul de certificats, particulièrement dans le domaine de la santé.

Financement

Il est résolu :

11. a) que l'AGEEFEP exerce des pressions auprès de l'Université de Montréal pour que :

1^o le comité du budget de l'Université revoie et corrige à la hausse l'enveloppe budgétaire de la FEP; 2^o le comité du budget revoie et modifie l'allocation des ressources humaines mises à la disposition de la FEP;

3^o le budget de fonctionnement accordé à la FEP se base sur un tarif de 103 \$ par unité-étudiant au lieu du 78 \$ actuel;

12. a) que l'AGEEFEP intervienne auprès du gouvernement du Québec afin qu'il réajuste la base de financement des universités et qu'il prenne à son compte les déficits qu'elles ont accumulés à la suite des coupures budgétaires subies au cours des dernières années;

13. a) que l'AGEEFEP, dans l'éventuel établissement d'un plan de financement pour les universités québécoises, veille à ce que la formation par certificat ne soit pas sujette à des baisses de financement.

AFFAIRES ÉTUDIANTES

Il est résolu :

14. a) que l'AGEEFEP réaffermisse ses liens avec les groupes d'étudiant-e-s à temps partiel de l'Université de Montréal;

b) que, dans le cadre d'un nouveau règlement sur les accréditations qui aurait pour effet la reconnaissance des associations d'étudiant-e-s à temps partiel, l'AGEEFEP apporte aide et appui aux étudiant-e-s à temps partiel qui désirent s'unir en une association locale;

c) que l'AGEEFEP travaille à la mise sur pied d'un regroupement

des associations étudiantes à temps partiel à l'Université de Montréal dont l'objectif serait la création d'une fédération ou d'un conseil capable d'assurer la défense des intérêts et des besoins de ses étudiant-e-s à temps partiel;

15. qu'entre-temps l'AGEEFEP réaffirme son rôle de représentante des étudiants-e-s à temps partiel et, à cet effet, qu'elle poursuive la défense des intérêts de ces étudiant-e-s à temps partiel sur tous les sujets qui les concernent et plus particulièrement en ce qui a trait à la formation par certificat et aux services aux étudiants;

16. a) que l'AGEEFEP poursuive sa politique qui a pour objet de créer des liens avec les associations étudiantes à temps partiel et qu'elle apporte aide et appui aux étudiant-e-s à temps partiel qui désirent s'unir en association locale;

b) que l'AGEEFEP appuie un projet qui aurait pour objectif le regroupement de toutes les associations locales d'étudiant-e-s à temps partiel au Québec en une association nationale capable d'assurer la défense de leurs intérêts et de leurs besoins.

SERVICES AUX ÉTUDIANTS

17. a) que le Comité exécutif de l'Université de Montréal retienne les contributions versées aux SAE par les étudiants-e-s adultes de la FEP;

b) que les contributions versées par ces étudiant-e-s soient déposées dans un compte en fiducie jusqu'à ce qu'un règlement du litige intervienne entre l'Université et l'AGEEFEP;

c) que le fond du règlement du litige tienne compte des revendications des étudiant-e-s adultes de la FEP, telles qu'ils les ont adoptées lors du congrès de fondation de 1985 et du conseil de direction élargi de février 1987, à savoir :

1^o une subvention annuelle pour nos activités para-académiques et

académiques (congrès, camp d'orientation, revue, frais de déplacement des représentant-e-s aux conseils de programme, etc.), 2^o la création d'un centre de rencontre et de services (subvention de départ échelonnée et gérée par les étudiant-e-s),

3^o la création d'un comité de recherche et de développement des SAE;

4^o le règlement de la question de l'accessibilité du Service des sports pour les étudiant-e-s adultes à temps partiel;

d) que, dans le cas d'un refus du Comité exécutif de l'Université d'accéder à nos demandes maintes fois réitérées, soit tenu un référendum offrant aux étudiant-e-s de la FEP les choix suivants :

. maintien du statu quo

ou

. création d'un comité conjoint FEP-AGEEFEP chargé d'administrer les sommes versées par les étudiant-e-s de la FEP aux SAE et de mettre sur pied des services répondant à leurs besoins;

18. a) que l'AGEEFEP entreprenne auprès de ses membres un sondage afin de connaître :

1^o leur intérêt à participer à d'autres activités que celles déjà offertes sur le campus de l'Université,

2^o les différents types d'activités auxquelles ils et elles seraient prêts à participer,

3^o les commodités nécessaires à la qualité de vie des étudiant-e-s de la FEP;

b) que l'AGEEFEP, à la suite du sondage, entreprenne les actions et organise les activités recommandées par ses membres. ■

¹ Le conseil de direction appliquera cette décision pour tous les documents.



Les finances de l'AGEEFEP

par Denis Sylvain

Lors du congrès de fondation de l'AGEEFEP, les délégué-e-s ont résolu, suivant les dispositions prévues par les statuts (art. 7.05 a, b, c), de confier la vérification des états financiers de l'Association à la firme d'experts-comptables Maheu et Noiseux.

États financiers 1985-1986-1987

Au cours des deux premières années d'exercice, les revenus ont été moindres que prévu. Une diminution de clientèle à la FEP, des subventions des SAE qui ne nous sont pas parvenues et des revenus moindres liés à la vente d'espaces publicitaires dans la revue Cité Éducative sont les trois facteurs à l'origine de cette baisse. Ce manque à gagner de 170 509 \$ a obligé le conseil de direction à adopter des modifications au

budget voté par le Congrès. C'est pourquoi des coupures, équivalentes à ce montant, ont dû être effectuées qui touchent la masse salariale, le budget de la revue (suppression du vol. 1, no 5 et du vol. 2, no 5) et d'autres frais généraux de l'Association.

Malgré cet important manque à gagner, les efforts fournis par toute l'équipe du conseil de direction ont permis d'assurer la réalisation des objectifs tracés par le Congrès tout en atteignant un équilibre budgétaire presque parfait. Après deux années d'opération, l'AGEEFEP présente un léger déficit accumulé de 1 027 \$ alors qu'il se situait à 13 814 \$ à la fin de l'exercice financier précédent (1984-1985).

Cette saine gestion a été approuvée par les délégué-e-s et c'est à l'unanimité qu'ils ont adopté au 2^e Congrès biennal les états financiers 1985-1986-1987.

Prévisions budgétaires 1987-1988-1989

Les prévisions budgétaires 1987-1988-1989 tiennent compte des besoins de l'AGEEFEP pour ce qui est des ressources humaines et matérielles. Elles sont basées sur les deux premières années de fonctionnement.

De façon globale, nous prévoyons des revenus de l'ordre de 336 000 \$ et de 343 000 \$ respectivement pour les deux prochains exercices. Les dépenses pour les mêmes périodes devraient atteindre 344 000 \$ et 332 000 \$. Les chiffres ci-dessus illustrent les résultats prévus:

| | 1987-88 | 1988-89 |
|-------------------|---------|---------|
| Revenus totaux | 336 350 | 343 000 |
| Dépenses totales | 344 150 | 331 800 |
| Surplus (déficit) | (7 800) | 11 200 |
| Surplus (déficit) | (8 827) | 2 373 |

C'est également à l'unanimité que les délégué-e-s ont adopté les prévisions budgétaires pour les deux prochaines années.

Règlement d'emprunt

Le 2^e Congrès biennal a doté le conseil de direction d'un règlement visant à permettre l'équilibre du budget de caisse mensuel, étant donné que les entrées et les sorties de fonds ne sont pas toujours équivalentes.

Firme de vérification comptable

Un amendement a été adopté concernant la firme de vérification comptable Maheu et Noiseux. Le Congrès a donné au conseil de direction le mandat de faire une étude sur l'opportunité de trouver une autre firme (mêmes services à un coût moindre).■



Imprimerie Hermès
(1984)
Inc.

207, av. Mont-Royal ouest
Montréal (Québec)
H2T 2T2

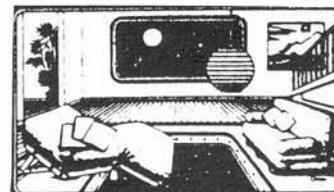
tél: (514) 288-9340

- invitations pour toutes occasions

- service copie rapide

- enveloppes et factures

Les Futonistes



Service de livraison

4810 St-Denis Mtl. 842-0890

| AGEEFEP | Budgets antérieurs et états des résultats | | | | Prévisions budgétaires | |
|---|---|----------------|----------------|----------------|------------------------|----------------|
| | 1985-1986 | | 1986-1987 | | 1987-1988 | 1988-1989 |
| Postes Revenus | Congrès | Réel | Congrès | Réel | Congrès | Congrès |
| (1) Cotisations | 219 500 | 217 984 | 319 725 | 279 475 | 293 000 | 305 000 |
| (2) Publicité | 24 060 | 3 451 | 64 103 | 10 405 | 28 000 | 31 000 |
| (3) Subventions | 76 890 | 43 531 | 32 000 | 7 150 | 15 350 | 7 000 |
| (4) Autres revenus | 0 | 965 | 0 | 2 808 | 0 | 0 |
| Total des revenus | 320 450 | 265 931 | 415 828 | 299 838 | 336350 | 343 000 |
| Dépenses | | | | | | |
| (1) Salaires et avantages sociaux | 144 496 | 100 744 | 189 616 | 161 743 | 175 000 | 175 000 |
| (2) Journal | 84 060 | 67 406 | 89 104 | 62 062 | 73 000 | 75 000 |
| (3) Conseils régionaux et congrès | 33 175 | 28 793 | 28 519 | 15 738 | 39 800 | 27 800 |
| (4) Frais de représentation | 12 458 | 10 412 | 14 950 | 6 853 | 6 500 | 7 500 |
| (5) Fournitures et papeterie | 7 010 | 7 034 | 7 431 | 11 480 | 9 000 | 9 000 |
| (6) Location d'équipement | 1 200 | 1 199 | 1 300 | 4 162 | 5 000 | 5 000 |
| (7) Frais de déplacement | 6 180 | 6 257 | 6 551 | 9 209 | 9 000 | 9 000 |
| (8) Poste et téléphone | 8 120 | 8 170 | 8 607 | 7 815 | 8 000 | 8 000 |
| (9) Intérêts et frais bancaires | 3 078 | 3 494 | 2 872 | 2 065 | 2 500 | 2 500 |
| (10) Intérêts sur contrat | 0 | 397 | 0 | 859 | 0 | 0 |
| (11) Créances douteuses | 0 | 750 | 0 | 75 | 0 | 0 |
| (12) Honoraires professionnels | 1 500 | 7 700 | 3 500 | 4 030 | 5 000 | 5 000 |
| (13) Amortissement du mobilier | 887 | 1 063 | 2 147 | 978 | 1 000 | 1 000 |
| (14) Amortissement de l'équipement informatique | 2 125 | 912 | 1 500 | 2 977 | 3 000 | 3 000 |
| (15) Projets spéciaux | 8 090 | 7 009 | 10 000 | 10 432 | 7 350 | 4 000 |
| (16) Divers | 3 600 | 860 | 0 | 304 | 0 | 0 |
| Total des dépenses | 315 979 | 252 200 | 366 097 | 300 782 | 344150 | 331 800 |
| Surplus (déficit) | | 13 731 | 49 731 | (944) | (7 800) | 11 200 |
| Surplus (déficit) accumulé | | (83) | | (1027) | (8827) | 2 373 |
| Solde au 31 août 1985 : (13814) | | | | | | |

Le Petit CAMPUS
PUB - CAFÉ
angle Decolles & Raina-Marle 735-2861

SPÉCIALITÉ BIÈRES IMPORTÉES

80 VARIÉTÉS
5 FÛTS EXCLUSIFS

DÉGUSTATION CHAQUE
3ème MERCREDI DU MOIS



Université de Montréal

La librairie universitaire de Montréal

La Librairie de l'Université de Montréal vous offre un plus grand choix d'ouvrages universitaires à ses deux succursales. "Best-sellers" et collections de poches y sont également disponibles.

Succursale du Pavillon principal local L-315
téléphone: 343-6210
Spécialités: sciences et médecine

Succursale du Pavillon 3200, rue Jean-Brillant local 1315
téléphone: 343-7362
Spécialités: sciences sociales, lettres et droit

Vous trouverez, à des prix très compétitifs, des articles de papeterie aux trois succursales:
Pavillon principal, G-303
Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, 2202
Pavillon Marie-Victorin, B-231

Négo de la dernière chance

par Jean-Pierre Vézina

Lors du congrès de fondation de l'AGEEFEP (15 et 16 novembre 1985), les délégué-e-s réunis ont fait valoir que les services existants s'adressaient surtout à la clientèle régulière et que les étudiant-e-s à temps partiel en profitaient très peu.

Le mandat qu'ils ont alors confié au bureau de l'Association consistait à entreprendre des négociations avec l'administration des SAE afin d'en arriver à une meilleure correspondance entre les besoins des étudiant-e-s et les services offerts.

Nous avons donc préparé un cahier de propositions qui s'insèrent dans le cadre des SAE existants tout en apportant une série de modifications permettant de répondre véritablement aux besoins des étudiant-e-s à temps partiel. Ces propositions contiennent des demandes de subventions grâce auxquelles l'AGEEFEP se propose de combler des besoins particuliers et urgents, surtout en matière d'information, de communication et d'activités para-académiques.

Nous avons identifié quatre types de besoins auxquels, à notre avis, les SAE pouvaient répondre en puisant à même les surplus budgétaires accumulés de 614 000 \$:

- 1) une subvention annuelle pour nos activités para-académiques et académiques (congrès, camp d'orientation, revue, etc.);
- 2) la création d'un centre de rencontre et de services géré par les étudiant-e-s (subvention de départ échelonnée sur plusieurs années);
- 3) la création d'un comité de recherche et de développement des SAE;
- 4) le règlement de la question de l'accessibilité du service des sports pour les étudiant-e-s adultes à temps partiel.

Les étapes de la négociation

Une fois notre projet mis au point, nous avons entrepris une première série de négociations avec la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) dans le but de recevoir leur appui et de présenter nos demandes au Comité de direction des services aux étudiants (CODISAE)¹.

Malheureusement, ces négociations n'ont pas donné les résultats escomptés.

Malgré cela, nous avons quand même décidé de présenter une partie de nos demandes au CODISAE. Ainsi, nous avons inscrit à l'ordre du jour de la séance du CODISAE, tenue le 16 avril 1987, nos demandes concernant les activités para-académiques. Celles-ci furent rejetées. Quant au centre de rencontre et de services, le CODISAE décidait d'en faire l'objet de discussions lors d'une séance spéciale.

Entre-temps, la FAECUM tenait son congrès annuel, et le nouveau bureau manifestait le désir de reprendre à zéro les négociations avec l'AGEEFEP.

La reprise FAECUM-AGEEFEP

Il est bon de rappeler que cette deuxième série de négociations a été engagée à la suite de quatre rencontres préparatoires qui ont permis l'établissement d'un ordre du jour acceptable pour les représentants de la FAECUM et pour ceux de l'AGEEFEP. Il a été entendu que les principes de base ne constitueraient pas l'objet du débat, mais que les négociations porteraient sur les modalités et les moyens de réalisation des projets retenus.

L'ordre du jour comportait trois volets :

1) Subvention pour les services para-académiques

Une entente de principe est intervenue au sujet de l'allocation de budgets des SAE pour subventionner les services para-académiques de l'AGEEFEP tels que définis et acceptés par les deux parties (revue, congrès, colloques, camps d'orientation, etc.). Cette entente

permet à l'AGEEFEP d'obtenir 93 000 \$ pour deux années, soit environ 4 % du budget total des SAE (faut-il rappeler que les contributions des étudiant-e-s de la FEP comptent pour 20 % du budget des SAE?)

2) Le centre de rencontres et de services

Les négociations ont échoué sur ce point. La FAECUM a préféré apporter trois contre-propositions : la mise sur pied d'un service de type Minitel, la construction d'une garderie au coût de 500 000 \$ (avec l'appui de l'AGEEFEP) et l'adaptation des services juridiques aux besoins des étudiant-e-s adultes à temps partiel. Ces propositions devaient, de l'avis de la FAECUM nous satisfaire. Cependant, nous les avons considérées comme irrecevables d'autant plus qu'elles ne reposaient sur aucune étude sérieuse.

3) Représentation des étudiant-e-s à temps partiel

Si la question de la représentativité des associations étudiantes à l'Université de Montréal avait été abordée et cela, dans le but de rechercher une solution satisfaisante, il y aurait eu alors possibilité pour tous les étudiant-e-s de faire entendre une seule et même voix à l'Université de Montréal.

Par ailleurs, puisque la FAECUM, malgré une entente préalable en vertu de laquelle elle acceptait de discuter la mise sur pied d'un centre de rencontre et de services, fait maintenant volte-face, nous avons estimé raisonnable de nous retirer des négociations jusqu'à ce que la Fédération veuille bien faire preuve de bonne foi dans ces rencontres.

Recours au comité exécutif de l'Université

Après l'échec des négociations avec la FAECUM, il ne nous reste plus qu'à nous adresser au Comité exécutif de l'Université. En effet, le CODISAE, composé majoritairement d'étudiant-e-s, ne détient qu'un pouvoir de recommandation; c'est au Comité exécutif qu'il appartient finalement de trancher

tout litige en cette matière.

La tenue d'un référendum

Rappelons de nouveau que, lors du congrès de fondation de l'AGEEFEP en novembre 1985, les délégué-e-s avaient donné mandat à leur comité exécutif d'organiser la tenue d'un référendum, advenant le refus des SAE de répondre aux besoins des étudiant-e-s à temps partiel.

Cependant, devant l'ampleur d'une telle action, le bureau de l'AGEEFEP a cru bon, malgré l'échec des négociations avec la FAECUM de revenir en congrès pour discuter en détail du résultat de ces négociations, du bien-fondé

d'un recours au Comité exécutif de l'Université et, si nécessaire, de la tenue d'un référendum.

À la lumière de ces faits, les congressistes ont adopté une proposition qui demande au Comité exécutif de l'Université de Montréal de retenir les contributions versées aux SAE par les étudiant-e-s adultes de la Faculté de l'éducation permanente. Les sommes seraient versées dans un compte en fiducie jusqu'à ce qu'un règlement intervienne entre l'Université de Montréal et l'AGEEFEP.

Dans le cas d'un refus du Comité

exécutif d'accéder à nos demandes maintes fois réitérées, un référendum serait tenu, offrant aux étudiant-e-s de la FEP les choix suivants :

- maintien du statu quo

ou

- création d'un comité conjoint FEP-AGEEFEP chargé d'administrer les sommes versées par les étudiant-e-s de la FEP aux SAE et de mettre sur pied des services répondant à leurs besoins.

Nous croyons avoir agi de manière réfléchie dans ce dossier. Une dernière tentative auprès du Comité exécutif de l'Université de Montréal sera faite et, s'il advenait que nous essayions un refus, un référendum sera tenu dès le trimestre d'hiver, soit en janvier 1988 conformément à la volonté du Congrès. Lors de sa réunion du 30 novembre, le conseil de direction de l'AGEEFEP a d'ailleurs mis sur pied un comité chargé d'élaborer tout le processus d'organisation référendaire, y compris le libellé de la question qui sera soumise aux étudiant-e-s de la FEP.■

Rapport de la présidente des élections

par Louise Pitre

Résultats des élections - comité exécutif

Avec les modifications apportées aux statuts, le nombre de membres du comité exécutif a été réduit de sept à cinq. Huit personnes ont posé leur candidature à l'un ou l'autre des cinq postes. Chacun des candidat-e-s disposait de cinq minutes pour s'adresser aux délégué-e-s. Le président, le secrétaire général et la vice-présidente aux affaires étudiantes ont été réélus par acclamation. Le vice-président aux services aux étudiants et le vice-président aux affaires académiques, ont été réélus par vote majoritaire.

Voici la composition du nouveau bureau :

Président : Robert Martin

Secrétaire général :

Denis Sylvain

Vice-présidente aux affaires étudiantes : Chantal Laplante

Vice-président aux services aux étudiants :

Jean-Pierre Vézina

Vice-président aux affaires académiques :

Christian Arseneault

Résultats des élections - conseil de direction

Avec les modifications apportées aux Statuts, le nombre de directeurs et de directrices passe de 4 à 10.

Il y a eu 24 candidatures pour les 10 sièges. Les candidat-e-s ont eu deux minutes chacun pour s'adresser aux délégué-e-s. Voici la liste des 10 directeurs et directrices de l'AGEEFEP qui ont obtenu la faveur du vote :

Droit

Gilles Vézina

Gestion des services de santé

Danielle Benoit

Camille Bouchard-Simoes

Diane Michaud

Publicité

Laurent Spiriti

Recherche documentaire et rédaction française

Maryvonne Bouchard

Normand Labelle

Relations industrielles

Jean-Christophe Bossé

Santé communautaire

Lise Guilbert

Heidi Stéphanie Bobula

Résultats des élections - représentant-e-s étudiants (72 sièges)

Vous trouverez le nom des représentant-e-s élus à la page 18 de Cité éducative.

Les postes vacants seront comblés conformément aux statuts et règlements (renseignements : 842-3678).

1. Le CODISAE est formé de 12 membres dont 7 représentant-e-s étudiants élus ou nommés par la FAECUM et 5 membres de la direction de l'Université.

SERVICE DE RECHERCHE DOCUMENTAIRE



UN CENTRE DE DOCUMENTATION
ÉLECTRONIQUE
À PORTÉE DU DOIGT

MARC DUVAL, M.bibl.
COURTIER EN INFORMATION

388, boul. de Mortagne
Boucherville, Qué., J4B 1B8
Tél. : 655-3709
Rés. : 655-6184

Élection des
représentant-e-s



Jean-François Leblanc

Vos représentants et représentantes de certificat

Voici la liste des étudiant-e-s élus au 2e Congrès qui siègent aux conseils de programme de la FEP. C'est par leur entremise que vous participez aux décisions touchant chacun des programmes de la FEP.

| ● FAMILLE LANGUE ET CULTURE | ● FAMILLE TRAVAIL | ● FAMILLE COMMUNICATION ET INTERVENTION |
|--|---|---|
| <p>1- CERTIFICAT EN RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET RÉDACTION FRANÇAISE</p> <p>Maryvonne BOUCHARD Yolande BUSSIÈRES Joseph DI GIACOMO</p> <p>2- CERTIFICATS DE TRADUCTION I ET II</p> <p>Jasmine DANEAU Madeleine DUBÉ Alain PROULX Jeannine TREMBLAY</p> | <p>1- CERTIFICAT DE RELATIONS INDUSTRIELLES I ET II</p> <p>Carole BELVAL Jean-Christophe BOSSÉ Réjean LACHAPELLE</p> <p>2- CERTIFICATS EN GESTION DES SERVICES DE SANTÉ I ET II</p> <p>Lise GUILBERT Réjean MARCHESSAULT Robert ROY Chenel THÉRIAULT</p> <p>3- CERTIFICAT EN DROIT</p> <p>Jacqueline G. ANGUS Steve LACHAINE Serge THIFFAULT André RENAUD</p> <p>4- CERTIFICAT DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL</p> <p>Jacques BOYER Reine MAJOR Jean SAVARIA</p> <p>5- CERTIFICAT D'ERGONOMIE</p> <p>Gisèle BOULANGER Marc CAISSY Francine DAoust</p> | <p>1- CERTIFICATS DE CRIMINOLOGIE I ET II</p> <p>Louise LACOMBE Assumpt NDEJURU Cécile WHISSEL</p> <p>2- CERTIFICAT DE RELATIONS PUBLIQUES</p> <p>Léo FAUCHER Marco GAGNON Michel MORIN Denis LANGLOIS</p> <p>3- CERTIFICAT DE CRÉATIVITÉ</p> <p>Carole BOISVERT Jean-Claude LAPOINTE Jean THIBAUT</p> <p>4- CERTIFICAT DE PUBLICITÉ</p> <p>André LAUZON Diane MICHAUD Chantale RACICOT Laurent SPIRITI</p> <p>5- CERTIFICAT EN INFORMATION ET JOURNALISME</p> <p>Murielle GRAS Gérard HECTOR Pierre L'HEUREUX Michel CAYER</p> <p>6- CERTIFICAT D'ANIMATION</p> <p>Ginette CARRIER Diane QUIRION</p> |
| <p>● FAMILLE SANTÉ</p> <p>1- CERTIFICAT DE GÉRONTOLOGIE</p> <p>Noëlle KUITENBROUER Monica LAMONTAGNE Johanne ROY Diane VINCENT</p> <p>2- CERTIFICAT DE SCIENCE INFIRMIÈRE SANTÉ COMMUNAUTAIRE</p> <p>Heidi Stéphanie BOBULA</p> <p>3- CERTIFICAT DE TOXICOMANIES</p> <p>Michel BELLEMARE Michel LÉVEILLÉ France VIGNEAULT</p> <p>Si vous désirez joindre votre représentant ou votre représentante de certificat, communiquez avec Christian Arseneault, vice-président aux affaires académiques, au 842-3678. ■</p> | | |

Éducation permanente
**La philosophie
d'un homme qui
a marqué son
temps**

par Bernard Sévigny



**La voie royale de l'avenir,
c'est l'éducation permanente.**

René Lévesque

C'est lors du congrès-fête du 6 mars 1978, soulignant le 25^e anniversaire d'enseignement et de recherche de l'Université de Montréal dans le secteur de l'éducation permanente, que l'ex-premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a défini la notion d'éducation permanente dans le cadre de la société québécoise. La publication de sa conception en la matière constitue non seulement un hommage à son apport, mais également une occasion de faire le point sur l'existence même de cette forme d'éducation.

M. Lévesque a été un fervent défenseur du droit à l'éducation permanente. Il s'est d'ailleurs longuement penché sur cette question lorsque le Parti québécois a procédé à la rédaction d'un manifeste en 1976. «Le chapitre que j'avais demandé, c'était celui de l'éducation... Ça se terminait par une envolée sur l'éducation permanente.» Selon M. Lévesque, «l'édu-

cation permanente est une invention dynamique des années 60 même si ça a commencé en 1952». Cette nouvelle conception de l'éducation est une découverte qui caractérise les années soixante, dans la foulée de la Révolution tranquille et du besoin pour les Québécois et les Québécoises de reprendre la place qui leur revient. «On a encore beaucoup de chemin à faire, on a encore du rattrapage à faire.»

M. Lévesque a fait de cette notion de rattrapage son cheval de bataille lors de son allocution. La soif de combler ce vide en matière d'éducation, conséquence d'une approche historique canadienne-française trop désengagée, s'est imposée d'elle-même dans le processus de la Révolution tranquille. «À mon humble avis, c'est une des soifs les plus fécondes qu'on puisse ressentir dans une société», de dire l'ex-premier ministre du Québec.

Dans le contexte de l'époque, il fallait se donner une approche et des outils. La création d'un ministère de l'Éducation et la multiplication des écoles s'inscrivaient dans cette foulée. Évidemment, le point de départ devait être l'approche clas-

sique de l'éducation, celle de la scolarité ininterrompue. Selon M. Lévesque, «l'objectif était valable, mais comme facteur d'égalité sociale, ça n'a pas tenu ses promesses».

Ceux et celles qui n'ont pas disposé des mêmes moyens, qui n'ont pas eu les mêmes chances dans leur jeunesse ont aussi le droit de se rattraper. Et c'est là qu'intervient dans le processus d'égalité l'éducation à temps partiel, la formation continue. «Il faut que ça devienne accessible à chacun et à chacune, et, tout le long de son existence, autrement l'avenir est bloqué quelque part.»

Pour bien se faire comprendre, M. Lévesque a cité une phrase du maréchal Foch : «Il n'y a pas, il n'y a plus d'hommes cultivés; il y a seulement des hommes qui se cultivent.» L'éducation aux adultes permet aux Québécois et aux Québécoises non seulement d'augmenter leur potentiel d'avancement social ou de promotion professionnelle, mais également d'acquiescer des outils pour mieux faire face à la société dans laquelle ils et elles évoluent, une société qui est sans cesse en mutation. «On ne peut pas remplacer certaines des armatures essentielles, le tronc commun de connaissances, dont un honnête homme, une honnête femme ont besoin pour faire face à leur époque», a souligné M. Lévesque.

Voilà bientôt 35 ans qu'une structure universitaire spécifique est chargée de la formation continue. Le fossé auquel M. Lévesque faisait allusion se rétrécit de plus en plus. Le rattrapage doit cependant se poursuivre et ce, de façon «permanente». «Il y a une chose qui saute aux yeux, soulignait l'ex-premier ministre, c'est qu'une des grandes voies de l'avenir de l'éducation, je dirais même peut-être la voie royale de l'avenir, c'est l'éducation permanente.»■

Mettez du plomb dans votre certificat

par Sylviane Lanthier

Réalisez des projets pour le compte d'organismes à but non lucratif et obtenez des crédits! C'est ce que vous offre le Centre étudiant de services aux collectivités (CESC) de l'Université de Montréal.

Chaque année des organismes voient leurs projets réalisés grâce à l'aide des étudiant-e-s de l'Université.

La liste que nous vous présentons, bien qu'incomplète, vous donnera une bonne idée des projets présentés ce trimestre. Nous avons regroupé en situant les différents projets selon les domaines d'études auxquels ils sont liés.

Animation

- Pour la *Société Elisabeth Fry*. Organiser un programme d'activités culturelles pour les prévenues de la Maison Tanguay.

- Pour le *comité d'accueil L'hirondelle*. Créer des outils pédagogiques qui aideront les animateurs et animatrices à donner des conférences. Thèmes suggérés : aide sociale, loi sur l'immigration, allocations familiales, logement. La clientèle se compose de nouveaux immigrants.

- Pour le *Groupe d'entraide maternelle*. Former sept ou huit bénévoles aux techniques de relation d'aide.

- Pour le *Bureau de consultation jeunesse*. Produire un répertoire d'outils d'animation jeunesse

destiné à la clientèle âgée de 12 à 25 ans ou rédiger un guide d'animation sur l'un des thèmes suivants : inceste, sexualité des jeunes, consommation.

Criminologie I et II

- Pour la *Société Elisabeth Fry*. Accompagner des prévenues à la Cour.

Gérontologie

- Pour la *Fédération de l'âge d'or du Québec*. Bâtir des outils pédagogiques en vue d'aider les animateurs et animatrices d'atelier à faire de l'animation de groupe ou former des bénévoles à l'animation de grands et moyens groupes.

- Pour *Place Vermeil*. Concevoir et animer des activités de courte durée à l'intention d'un groupe de personnes âgées (75 ans en moyenne) du quartier Centre-Sud.

Information et journalisme

- Pour le *Bureau de consultation jeunesse*. Monter un dossier de presse sur l'un des thèmes suivants : les méthodes contraceptives, la prostitution, le travail de rue, les MTS.

Publicité et relations publiques

- Pour *Parrainage civique de l'est de l'Île*. Concevoir une campagne de publicité afin de recruter des bénévoles et de faire connaître l'organisme.

- Pour la *Société canadienne de la Croix-Rouge*. Développer des outils d'évaluation dans le but de mesurer l'efficacité du matériel de recrutement de donneurs de sang et de faire des recommandations ou concevoir un dépliant et deve-

lopper des thèmes pour une campagne sur la sécurité en embarcation.

- Pour *Entraide chez nous*. Créer des instruments de promotion qui visent à faire connaître l'organisme et à sensibiliser le milieu au problème de la pauvreté.

- Pour la *Maison des parents*. Organiser une campagne de publicité pour faire connaître l'organisme dans son quartier.

- Pour *Parents-secours du Québec*. Réaliser un dessin, une affiche ou une brochure illustrant un thème lié à la sécurité des enfants, en mettant l'accent sur la prévention.

- Pour le *Centre de gestion du Y des femmes*. Réunir un porte-folio présentant les cours de gestion et d'informatique offerts par l'organisme

- Pour *Intégration jeunesse 15-24*, un organisme qui aide les jeunes à se trouver des emplois. Rédiger un dépliant sur le rôle et les services de cet organisme.

- Pour le *Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec*. Organiser une campagne de presse pour promouvoir l'éducation populaire.

- Pour *Au bas de l'échelle*. Concevoir une campagne de presse.

- Pour *Au coup de pouce Centre-Sud*. Établir des stratégies de promotion des activités de l'organisme. Les cours, ateliers et comités divers qu'il met sur pied s'adressent à des analphabètes fonctionnels.

- Pour le *Service des popotes rou-lantes*. Organiser une campagne de presse.

- Pour le *centre Multi-écoute*. Élaborer un plan de promotion pour faire connaître les services offerts par l'organisme.

- Pour *Francophonie-jeunesse*. Élaborer une stratégie d'approche permettant à l'organisme d'entrer en contact avec les communautés culturelles et d'organiser des activités pour intéresser ces communautés au français.

- Pour le *Cercle des jeunes naturalistes*. Concevoir un plan de relations publiques pour promouvoir le Cercle et sa revue *Les Naturalistes*.

Recherche documentaire et rédaction française

- Pour *l'Association québécoise des parents et amis du malade mental*. Rédiger un profil de l'organisation: services offerts, clientèles touchées, sources de financement, fonctionnement, etc.

- Pour le *Comité sida aide de Montréal*. Réaliser des fiches synthèses concernant différentes recherches sur le sida. Les recherches sont écrites en anglais.

Relations industrielles I et II

- Pour la *Société Elisabeth Fry*. Faire une analyse du marché du travail dans la région de Montréal pour connaître les domaines dans lesquels on constate des besoins en main-d'oeuvre féminine.

Santé communautaire

- Pour *l'Association pour les déficients mentaux de Laval*. Répertoire des services offerts aux handicapés intellectuels par le gouvernement et les organismes communautaires et retenir des propositions d'amélioration de ces services.

- Pour *Multi-femmes*. Concevoir et animer une séance d'information sur les premiers soins à donner en cas de blessures mineures.

Toxicomanie

- Pour *Entraide chez nous*. Faire une étude sur la pauvreté et la consommation de soins médicaux autour des deux problématiques suivantes :

1. Les personnes à faible revenu consomment-elles davantage de soins médicaux que les personnes mieux nanties?
2. Mettre l'accent sur la prévention et l'aide sociale contribuerait-il à diminuer la consommation des

services de santé?

- Pour *Entraide chez nous*. Faire une étude sur les effets de la pauvreté chez les femmes seules : consommation de médicaments, de drogues, de services de santé, prostitution, suicide; et évaluer les coûts sociaux entraînés par cette situation.

Pour choisir un projet, consultez la liste détaillée au bureau du ou de la responsable de votre programme, aux bureaux de l'AGEEFEP ou au local du C.E.S.C., situé au 3200, rue Jean-Brillant, bureau 1271, (tél. : 343-9547).■



Une discipline d'avenir TOXICOLOGIE ÉCO-INDUSTRIELLE

Aux professionnels du domaine de la santé et aux personnes responsables de la santé en milieu de travail, l'Université de Montréal offre en exclusivité, dès l'hiver 1988, le tout nouveau programme en

TOXICOLOGIE ÉCO-INDUSTRIELLE

Le certificat en toxicologie éco-industrielle porte sur l'étude des effets des agents toxiques tant en milieu de travail qu'en milieu naturel.

Buts:

Préparer des intervenants de première ligne à:

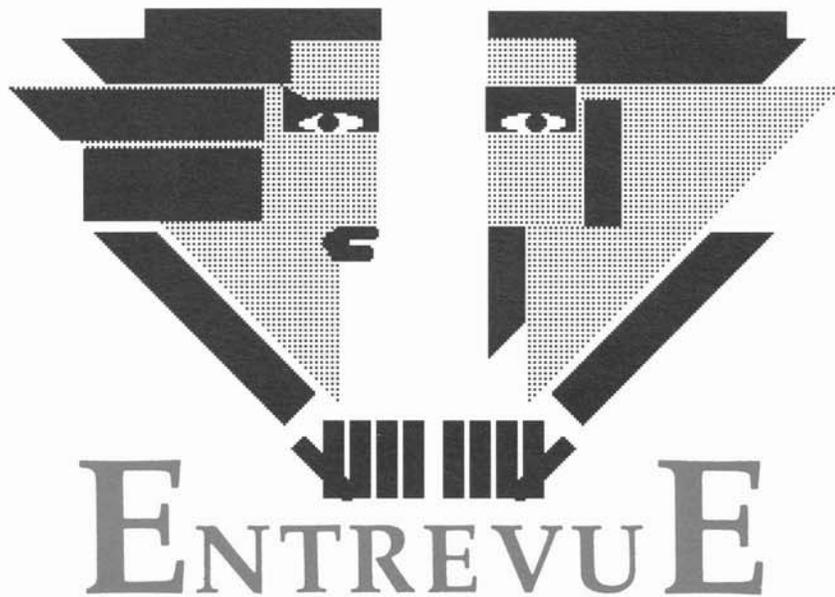
- identifier, détecter, dépister une intoxication éco-industrielle et évaluer les risques d'exposition à des agents toxiques
- entreprendre la démarche appropriée pour une réalisation efficace des interventions dans un problème donné
- élaborer des stratégies correctrices et préventives grâce à l'intégration de connaissances acquises

Pour obtenir des renseignements sur le programme s'adresser à:

Mme Evelyne Boulanger
tél: 343-6975



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente



ENTREVUE

De gauche à droite:
Laurent Spiriti,
Maryvonne Bouchard,
Heidi Stéphanie Bobula,
Jean-Christophe Bossé,
Danielle Benoît,
Diane Michaud,
Lise Guilbert,
Gilles Vézina,
Camille Bouchard
Simoes Francine Ostiguy



Les 10 mousquetaires de l'AGEEFEP

par Martine Langlois

Le 29 novembre dernier, avait lieu la première réunion du nouveau conseil de direction, élu au 2e Congrès de l'AGEEFEP. Instance souveraine entre les congrès, le conseil compte maintenant, en plus des président-e-s des conseils régionaux et des 5 membres du comité exécutif, 10 directeurs et directrices.

Pourquoi se sont-ils intéressés à l'Association et que veulent-ils y entreprendre ? C'est ainsi que le dialogue a été amorcé. En voici quelques morceaux choisis.

M.L. : Pourquoi avez-vous décidé de vous intéresser à l'AGEEFEP? La plupart d'entre vous travaillez et les études sont déjà un surplus à vos activités quotidiennes?

Maryvonne Bouchard: Deux bonnes raisons. La première est que je fréquente la FEP depuis neuf ans. Il y a des problèmes réels, des difficultés que vivent les adultes et j'estime qu'il est important de les communiquer à l'AGEEFEP. Mais ce n'était pas suffisant. Quand je suis allée au Congrès, avec un peu de réticence, je l'avoue, j'ai tellement été impressionnée par le travail du comité exécutif, leur dynamisme et leur sérieux que j'ai eu envie de m'embarquer.

Lise Guilbert : Je trouve que je suis ici pour aider les autres et mon expérience dans les différents programmes peut aider à l'amélioration des conditions d'études de tous les étudiants.

Heidi Stéphanie Bobula : J'étais très surprise et j'étais vraiment contente de voir qu'au Congrès il y avait 24 candidats qui se présentaient au conseil de direction. Je pense que ça démontre un intérêt et, même si c'était un congrès assez long, il y a eu une bonne représentativité pendant les deux jours.

Personnellement, comme directrice, j'ai pris la responsabilité de me présenter dans mes classes et d'expliquer le rôle de l'AGEEFEP. Je trouve que ce sont des actions comme celles-là par lesquelles on peut s'engager.

M.L. : Avez-vous l'impression d'avoir un rôle de «chien de garde» à jouer auprès du comité exécutif? Certains écrits ont laissé entendre qu'il y aurait des décisions prises par ce comité, telles les salaires ou les dépenses, qui devraient être mieux surveillées.

Diane Michaud : Absolument pas! C'est plutôt pour mieux représenter les étudiants adultes à chaque comité de l'Université. Pour cinq personnes, c'était un travail énorme. Ce n'est pas pour créer des dissidences que nous sommes ici, c'est pour soutenir l'Association. C'est pour ça qu'on a présenté nos candidatures et parce qu'on croit à ce qui s'est fait et à ce qui va se faire à l'Association.

Jean-Christophe Bossé : Moi, je trouve que la crédibilité du comité exécutif n'est pas à faire. C'est clair et je pense que le dernier congrès l'a clairement exprimé : il l'a réélu en bloc.

Je pense, au contraire que notre travail doit permettre une meilleure reconnaissance de l'Association. Il faut montrer qu'on est crédible et qu'on est capable d'amener des arguments. Certains points ne prennent pas beaucoup de temps à être résolus, il s'agit d'y mettre un peu de volonté et d'apporter des solutions valables.

Je pense que si le conseil de direction a été élargi, c'est justement parce qu'il y a beaucoup de pain sur la planche et qu'on ne vient pas surveiller le comité exécutif, mais l'aider.

Camille Bouchard-Simoes : Il va falloir qu'on sache, une fois pour toutes, que ces problèmes (salaires des permanents, cotisations, etc.) relèvent de la régie interne et il va falloir qu'on comprenne que nous sommes des adultes parfaitement capables de faire nos choix et de décider, par exemple, quels salaires on donne. Cela ne regarde aucunement une autre association. C'est à nous et on n'a même pas à se justifier là-dessus.

M.L. : Quels sont les principaux problèmes qui vous semblent urgents à régler? Pouvez-vous nous en donner des exemples?

Maryvonne Bouchard : Ah! oui. La plupart des cours manquent carrément de contenu. On nous prend pour des bébés. Des fois, ça dépasse tout entendement. Le problème majeur, pour moi, c'est vraiment le contenu.

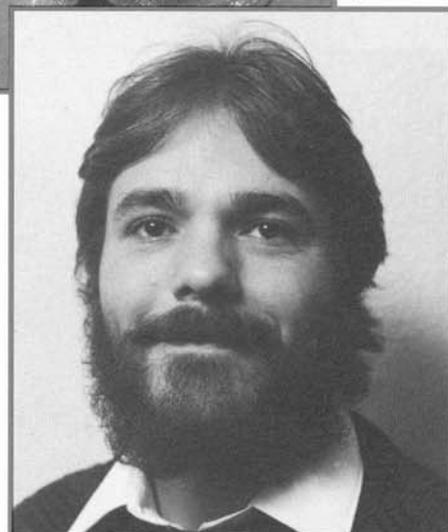
Il y a aussi un problème que j'ai constaté depuis neuf ans : si on a le malheur d'ouvrir la bouche, d'apporter des suggestions constructives au ou à la professeure, il ou elle se sent menacée et les notes s'en ressentent. Je ne sais pas combien de fois les gens ont dit : «Nos notes sont allées à la baisse» et alors, ils se taisent. Moi, je gueule, mais je n'ai personne derrière moi; il faut se défendre toute seule.

Danielle Benoît : Le contenu pédagogique des cours. Il y a des exceptions. Il y en a de très bons, mais il y a une grosse majorité de cours où c'est très pauvre.



Lise
Guilbert

Jean-François de la Sablonnière



Jean -Christophe
Bossé

Jean-François de la Sablonnière

Gilles Vézina : Les professeurs n'ont pas de formation psycho-pédagogique. Cela se reflète dangereusement sur la forme et sur le contenu.

Jean-Christophe Bossé : Moi, je trouve qu'il y a un grave problème au point de vue de la reconnaissance de l'expérience et des études antérieures. On t'oblige à faire des cours parce qu'on ne reconnaît pas tes diplômes, tes expériences ou tes études.

Par exemple, j'ai un baccalauréat en économie. Eh! bien, il y a beaucoup de cours dont je connais déjà le contenu, donc je n'avance pas vraiment. C'est avouer un problème personnel. Mais à force de rencontrer des gens, à force d'en parler, on s'aperçoit que ce n'est pas juste un problème personnel, qu'il y a un problème de groupe. Pour ma part, je me dis que je vais essayer de le régler pour moi et

pourquoi ne pas essayer de le régler pour les autres, aussi? L'Association sert à ça; c'est notre regroupement et c'est là qu'on va pouvoir faire quelque chose.

Laurent Spiriti : J'arrive à peine à la FEP. Je vois des chargés de cours qui soit nous prennent pour des enfants, soit utilisent leur cours pour faire la promotion de leur entreprise.

Camille Bouchard-Simoes : Dans l'ensemble, après six ans, mes critiques ne porteraient pas sur les chargés de cours. Je pense qu'on a été gâté à Sept-Îles. Peut-être est-ce dû au fait que les professeurs se retrouvaient seuls avec nous pendant une fin de semaine, trois fins de semaine de suite; ce qui amenait un contact relativement bon avec les chargés de cours. Ils étaient même disponibles en dehors des heures de cours pour donner toutes les informations nécessaires.

Là où on s'est senti pénalisé, c'est dans le choix des cours et le choix des certificats.

Francine Ostiguy : Chez nous, le problème de choix de cours est peut-être moins problématique parce que les distances entre notre région et Montréal sont moins grandes. Je trouve que la plus grande difficulté, c'est la participation des étudiants. J'ai l'impression que, sauf exception, on veut hâter l'acquisition de diplômes à bon compte et ça pénalise ceux qui aimeraient avoir un contenu plus fourni.

Lise Guilbert : Dans les problèmes vécus, il y en a un qui me semble important. Nous sommes des gens qui provenons de disciplines et de secteurs d'activité différents. Ce qui fait que ceux et celles qui ont un «background» plus fourni, par rapport à d'autres, n'ont pas les mêmes besoins. Donc, moi je verrais très bien des niveaux différents pour un même cours : ceux et celles qui n'ont pas l'expé-

rience commencent à la base et les autres peuvent poursuivre une plus grande spécialisation. Il y a sûrement des choses à faire de ce côté-là.

M.L. : On a l'impression que les étudiants adultes sont très individualistes. Estimez-vous être suffisamment au courant de leurs problèmes pour être des porte-parole efficaces et comment allez-vous vous y prendre pour les intéresser à l'Association?

Diane Michaud : C'est à nous à poser les questions. Une des raisons pour lesquelles je suis embarquée dans l'AGEEFEP, c'est justement parce que je me suis rendu compte que de faire des pressions individuelles au niveau des instances principales, des directeurs et directrices de programme, etc., ça ne donnait rien. L'AGEEFEP, avec le poids qu'elle a actuellement à l'Université, est la meilleure place pour faire valoir les droits des étudiants.

Danielle Benoît : Il y a beaucoup de discussions de corridors et ça ne se rend peut-être pas à l'AGEEFEP. Entre nous, on se raconte les lacunes et les bons cours aussi. Je pense que c'est à partir de ça qu'on peut mieux défendre nos intérêts.

Heidi Stéphanie Bobula : Quand j'ai commencé à la FEP, j'entendais beaucoup de discussions informelles, des plaintes et des choses de cet ordre, par rapport aux programmes ou aux cours. À la suite de ça, j'ai toujours essayé d'identifier qui je pourrais aller voir. Quelles étaient les personnes qui répondraient à nos besoins? Finalement, à la fin de la deuxième année, il y a eu l'élection du représentant de classe. C'est la chance que j'ai eue pour représenter ce que les autres étudiants avaient à dire. Je me voyais vraiment comme une porte-parole et j'avais conscience de représenter l'opinion du plus

Danielle Benoît

Jean-François de la Sablonnière



Camille Bouchard Simoes

Jean-François de la Sablonnière



grand nombre d'étudiants. J'aimerais savoir ce qu'eux et elles ont à dire par rapport aux programmes ou aux cours. Je suis une personne-ressource et c'est ma responsabilité.

M.L. : Que pensez-vous du type de formation que vous recevez à la Faculté de l'éducation permanente? Diverses personnes du monde de l'éducation mettent en doute la valeur des diplômes au moyen de ce qu'on appelle la formation courte.

Heidi Stéphanie Bobula : Pour les adultes qui ont une famille, un travail et qui veulent recevoir une formation, l'éducation permanente est une réponse valable et je trouve que c'est très important de la reconnaître.

Jean-Christophe Bossé : Je pense que toutes les facultés, à l'Université ont avantage à prendre en considération la richesse des éléments que peut apporter la FEP. Quand j'arrive à mes cours et que je rencontre des gens qui sont dans le milieu dans lequel je veux m'intégrer, je trouve que non seulement je suis universitaire mais qu'en plus, je profite des expériences très riches de personnes qui sont déjà dans le milieu du travail.

En ce sens, s'il y avait une politique de décloisonnement des facultés, je pense que chacune aurait avantage à considérer l'apport des expériences de la FEP pour rehausser aussi bien la qualité des cours que la relation avec la société.

Diane Dubuc : C'est à la structure de l'Université à s'adapter au mode de fonctionnement du monde adulte. De toute façon, si on acquiert une meilleure qualité des cours et donc une meilleure formation, c'est tout à l'avantage des étudiants réguliers à temps plein.

M.L. : Pour l'instant, l'Association regroupe les étudiants de la FEP. Croyez-vous qu'elle

devrait s'ouvrir aux autres étudiants à temps partiel ou aux associations d'étudiants adultes des autres universités?

Camille Bouchard-Simoes : L'AGEEFEP est encore une très jeune association qui a beaucoup de travail à faire. À l'intérieur d'un mandat très court de deux ans, on va devoir consolider ce qu'est l'AGEEFEP et faire en sorte qu'elle soit plus reconnue par l'Université. Il faudrait que l'Université ne fasse pas que prêcher la vertu mais qu'elle la mette en pratique. Nous sommes des consommatrices et des consommateurs, nous savons ce que nous voulons et c'est très déroutant. Alors, avant d'aller plus loin, je pense que c'est au niveau des contacts avec la FEP qu'il faut commencer. Quand ce sera acquis, je pense qu'on pourra aller plus loin.

Diane Michaud : De toute façon, les batailles que nous allons mener ici pour la reconnaissance de nos droits profiteront à ceux et celles qui voudront s'en inspirer plus tard. Mais, pour cela, il faut être solide.

Jean-Christophe Bossé : Le 2^e Congrès nous a montré clairement que l'AGEEFEP veut s'engager sur d'autres plans comme, par exemple, auprès des étudiants à temps partiel. Elle commence à savoir ce qu'elle est et c'est à partir de ce savoir-là qu'elle va pouvoir regarder devant et dire où elle s'en va.

En ce moment, l'AGEEFEP doit voir à régler des problèmes immédiats, mais à un moment donné il va falloir qu'elle devienne plus novatrice en essayant d'en venir à une nouvelle structure, à de nouveaux choix et à se donner une ligne de conduite qui va aussi amener une philosophie des études à la FEP.

M.L. : Avez-vous l'impression que les étudiants adultes se rendent compte qu'ils ont une

Association et qu'ils veulent s'en servir?

Jean-Christophe Bossé : C'est vrai que la clientèle étudiante adulte a, peut-être, beaucoup moins de temps à mettre ou se sent moins engagée. L'AGEEFEP a remanié sa structure, la composition du conseil de direction, en faisant en sorte qu'il y ait plus de membres participants engagés dans l'action. Ces différentes personnes doivent rayonner : savoir pourquoi les gens ne veulent pas s'engager et comment on peut aller les chercher?

Danielle Benoit : Moi, je dirais que les gens ne prennent pas l'information. Si tu reçois ta revue et que tu veux la lire, il y a des choses qu'on peut y apprendre. Les gens s'en désintéressent un peu.



Laurent Spiriti

Jean-François de la Sablonnière



Heidi Stéphanie Bobula

Jean-François de la Sablonnière

Gilles Vézina : Même dans le milieu du travail, les gens ne sont pas nécessairement militants seulement pour le désir de l'être. Il y a des problèmes qui sont très pratiques. Au congrès au moins, il y a eu une communication et c'est ce qui fait que maintenant il y a des gens qui s'y intéressent et on sait que ça existe. C'était le premier pas.

L'Association est jeune et je pense

qu'il y a des chances pour que des problèmes, disons plus individuels, puissent éventuellement trouver des solutions plus concertées. Elles constitueront la base de politiques afin que la Faculté et l'Université prennent plus au sérieux les adultes et arrêtent de les traiter comme des gens du primaire.

Tout ça, c'est menaçant pour l'Université, qui se finance largement avec l'éducation des adultes. Il y a des droits à faire reconnaître et présentement il y en a trop qui ne sont pas reconnus, même à la Faculté de droit. Ce sont des activités individuelles qui vont faire qu'on pourra avancer.

Camille Bouchard-Simoes : J'ai l'impression que ça va aller relativement très bien et, peut-être même, très vite. Si on regarde la composition du conseil de direction, nous sommes des gens d'un peu partout au Québec. Je pense

qu'on va au moins aller chercher très rapidement ce qui s'est fait ailleurs, comment on s'y est pris et ça va certainement aider à la sensibilisation des gens. La communication va se faire beaucoup mieux.

Maryvonne Bouchard : Je crois qu'on devrait nous faire jouer un rôle plus concret dans les classes. On est élu et on entend des plaintes, mais on n'a pas un rôle concret dans le groupe.

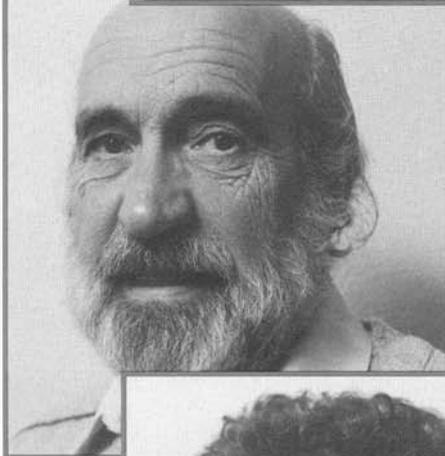
D'abord se faire connaître par le ou la professeure et dire aux autres étudiants ce qu'on fait comme représentant dans notre classe et à l'AGEEFEP. Les gens ne le savent pas.

Les adultes sont aussi très passifs parce que justement ils-elles n'ont pas d'information et ont l'impression que ça ne donne pas grand-chose. C'est pour cela que j'aimerais qu'on accentue le rôle des représentant-e-s de classe. ■

Maryvonne Bouchard



Gilles Vézina



Jean-François de la Sablonnière



Jean-François de la Sablonnière

Diane Michaud

Danielle Benoît en est à sa quatrième année. Relations industrielles et Gestion des services de santé sont à porter à son dossier.

Heidi Stéphanie Bobula étudie à plein temps. Elle a déjà à son actif les certificats de Milieu clinique et en Gestion des services de santé. Elle poursuit présentement des études en Santé communautaire.

Jean-Christophe Bossé est inscrit en Relations industrielles après avoir terminé le certificat en Gestion des services de santé en 1986. Il détient un baccalauréat en économie.

Maryvonne Bouchard étudie à la FEP depuis bientôt neuf ans. Elle est inscrite au Certificat de rédaction française et de recherche documentaire.

Camille Bouchard-Simoes a déjà terminé les certificats de Milieu clinique et d'Études de l'environnement et achève celui de Santé communautaire. Camille est une «hors campus» puisqu'elle étudie à Sept-Iles.

Lise Guilbert est à la FEP depuis 1981 et termine son troisième certificat en Gestion des services de santé II après ceux de Santé et sécurité du travail et en Gestion des services de santé 1.

Normand Labelle en est à sa quatrième année à la Faculté. Il est inscrit en Droit.

Diane Michaud, étudiante depuis 1986, termine son premier certificat en Publicité. En janvier, elle entreprendra celui de Relations publiques.

Laurent Spiriti vient de s'inscrire au Certificat de publicité.

Gilles Vézina termine son premier certificat en droit.

Les règles en évolution

par Chantal Laplante

Le 24 novembre dernier avait lieu la dernière séance du comité spécial d'étude des critères et des modalités de reconnaissance de la représentativité des associations étudiantes.

Le rapport du comité sera déposé à la mi-janvier à l'Assemblée universitaire pour étude. Par la suite, l'Assemblée universitaire acheminera le dossier avec ses recommandations au Conseil exécutif de l'Université.

Extraits du rapport

Le comité est d'avis que le mode actuel de regroupement des étudiant-e-s en association (par programme), s'il était valable et pleinement justifié il y a 10 ans, l'est beaucoup moins aujourd'hui en raison de la variété des inscriptions dans les programmes d'études. Il lui paraît en outre que le critère du statut prend une importance grandissante dans la vie étudiante compte tenu de ce que ce dernier sous-tend en fait de besoins différenciés.

Le comité estime, de façon générale, qu'en raison de l'évolution constante des conditions dans lesquelles les étudiant-e-s poursuivent leurs études universitaires l'établissement d'enseignement se doit d'offrir un plus large éventail de critères à partir desquels les étudiant-e-s puissent se regrouper en association.

Il constate par ailleurs que plusieurs autres établissements universitaires québécois permettent le regroupement des étudiant-e-s en fonction du statut et du cycle d'études.

Pour ces raisons, le comité, après délibérations, recommande, entre autres, que les étudiant-e-s puissent se regrouper en association à partir d'autres critères que le seul critère du programme, à savoir le statut et le niveau d'études. Par statut, on entend les étudiant-e-s à

temps partiel et par niveau d'études, les étudiant-e-s de premier cycle et de cycles supérieurs. Si le rapport était adopté par l'Assemblée universitaire et le Conseil de l'Université, on pourrait voir naître des associations qui se formeraient sur ces nouvelles bases et non uniquement par programme ou par faculté, comme ce fut le cas jusqu'à présent.

Dans la pratique, qu'en est-il? Les statuts de l'Université prévoient à l'article 37.01 un conseil représentant les étudiant-e-s et nommant ceux et celles qui siègent aux différentes instances universitaires.

Depuis une dizaine d'années, la FAECUM est la seule association reconnue par l'Université pour représenter l'ensemble des étudiant-e-s et son conseil central constitue celui prévu à l'article 37.01.

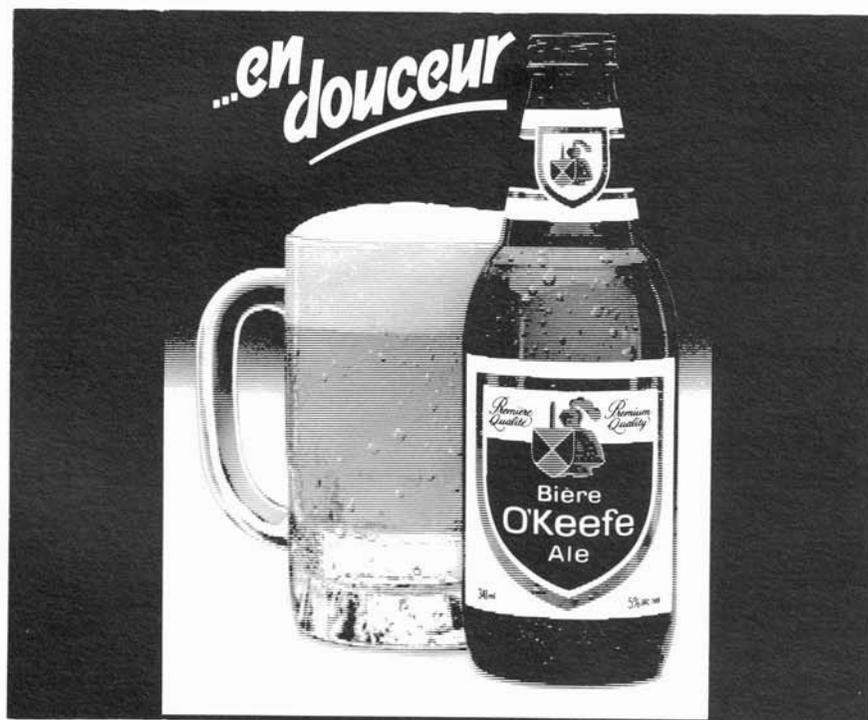
Si l'Assemblée universitaire et le Conseil de l'Université adoptent les recommandations du rapport

du comité spécial, le conseil représentant les étudiant-e-s devra s'élargir de manière à ce que les principaux groupes étudiants composant la communauté universitaire (les étudiant-e-s des programmes réguliers, des cycles supérieurs, à temps partiel) puissent, conformément à leur spécificité, être reconnus et assurer leur propre représentation aux différentes instances de l'Université de Montréal.

L'AGEEFEP, qui a participé aux travaux du comité, a fortement appuyé les recommandations du rapport.

Cependant, le secrétaire général de la FAECUM, Martin Lefebvre a manifesté sa dissidence. Il fallait s'y attendre; comment en effet aurait-on pu croire que la FAECUM était prête à sacrifier son monopole de la représentation étudiante de l'Université de Montréal au profit du droit des étudiant-e-s à se regrouper selon leurs besoins et leurs aspirations!■

1- Rapport du Comité spécial d'étude des critères et des modalités de reconnaissance de la représentativité des associations étudiantes, n° A. 196/7e/6.



L'ACDEAULF et l'étudiant-e adulte

À la fin du mois d'octobre, se tenaient à Montréal deux journées d'étude dont le thème était «L'adulte étudiant à l'université en 1987». L'Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEAULF), organisatrice de l'événement, amorçait ainsi une analyse de diverses facettes de la situation de l'adulte étudiant; une réflexion qu'elle poursuivra lors de son prochain colloque, au printemps 1988.

Lors de sa fondation il y a 23 ans, l'ACDEAULF regroupait les directeurs et les directrice-s de la formation continue des universités de langue française du Canada. Aujourd'hui, à cause de la disparition des unités consacrées à l'éducation des adultes, son membership est plus institutionnel (les universités de langue française au Canada).

Au début, mentionnait Jean-Pierre Adam, président sortant, l'ACDEAULF s'est engagée dans les débats portant sur l'accessibilité de l'Université aux adultes. Ensuite, elle a insisté sur l'intégration des adultes aux programmes réguliers afin «qu'on leur donne accès à des grades et qu'on

les laisse poursuivre selon leurs besoins, jusqu'aux études doctorales si tel était ce qu'ils souhaitaient». L'arrivée massive de personnes qui ont des besoins particuliers à l'intérieur d'un établissement structuré sur des bases disciplinaires plutôt que sur la base de besoins de formation plus aiguisés et périodiques a changé beaucoup la situation. Mais en même temps, la compression des ressources rend la situation passablement difficile.

Est-ce que la situation des adultes s'est améliorée? «Je dirais oui, poursuit Jean-Pierre Adam, pour ce qui est de leur accès à une formation de qualité à l'université.» Est-ce que la situation s'est amé-

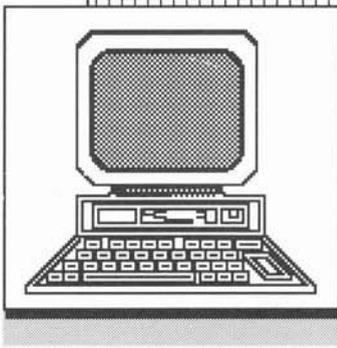
liorée du point de vue de la qualité des services dont ils disposent? «À mon avis, c'est mitigé; il y avait des facultés qui donnaient beaucoup plus de services aux adultes que ceux qu'ils reçoivent actuellement.»

Le nouveau président de l'ACDEAULF, François Miller, s'interroge : «est-ce que les étudiants réguliers ne vivent pas, un peu, le même problème que l'étudiant adulte, quant aux services, à la disponibilité?»

Ces questions et plusieurs autres ont constitué la toile de fond des diverses interventions : Comment définir l'étudiant-e adulte? quels sont les problèmes qu'il et elle rencontrent tant sur le plan univer-

VOTECH

ÉLECTRONIQUE



**Vous offre
deux pas
dans la bonne
direction**

| SUPER XT | SUPER AT |
|---|--|
| Turbo (4.77-10 MHz) Comprend Système complet 640 K, 2 lecteurs clavier, écran. | Turbo (6-8-10 MHz) Comprend Système complet 1Mo, 2 lecteurs clavier, écran. |
| Seulement 1 050 \$ | Seulement 2 050 \$ |

**Spécialiste de service
et de vente en
INFORMATIQUE
& BUREAUTIQUE**

5633 Côte des neiges, Montréal, Québec H3T 1Y8
Tél.: (514) 738-8231 Téléc.: 05-25134 Mtl.

sitaire (qualité de la formation et de l'encadrement) que sur le plan para-universitaire (services adaptés)? Comment les universités se sont-elles adaptées ou s'adapteront-elles au nouveau visage de la clientèle étudiante...?

Comme la plupart des participant-e-s ont pu le remarquer, la situation de l'adulte est très inégalement vécue dans les universités. Alors qu'Élie-Marie Gaudreault, de l'Université du Québec à Chicoutimi (dont la majorité - 65 % des étudiant-e-s se compose d'adultes à temps partiel), dressait un portrait assez positif des expériences réalisées (adaptation des heures d'ouverture de certains services le soir, participation des professeur-e-s, etc.), Yvan Albert, de l'Université d'Ottawa, en traçait un plutôt sombre : circuits épiques d'admission et d'inscription, ouverture des services seulement le jour, etc. Pour lui, la situation des adultes à l'Université d'Ottawa a régressé depuis 1972, ce qui lui fait dire que

«l'étudiant adulte, dans les universités, prend de plus en plus d'espace sans, toutefois, y avoir une place».

Malgré une proportion de plus en plus grande d'adultes dans les universités, celles-ci démontrent encore beaucoup de réticences à considérer que le type de formation ou de cheminement qu'ils et elles poursuivent est normal et demande une adaptation certaine des cadres pédagogique et de services. L'université, selon certains, n'est pas prête à favoriser ce qui n'est pas régulier. Or, selon des chiffres avancés par Pierre Paquet de l'Université de Montréal, 81,4 % des étudiant-e-s des universités québécoises ont 25 ans et plus, et étudient à temps partiel (le taux est de 75 % pour le Canada).

Cette réalité exige que l'on redéfinisse le statut de l'étudiant-e universitaire (les «réguliers» ou les «temps partiel»). Une des solutions proposées par André Fortin, de la FEP, serait de reposer la différenciation actuelle <<jeunes-adultes>> sur le type de cheminement suivi : continu ou discontinu. Un effort aussi à fournir, selon M. Gaudreault, serait de mettre en place une politique de reconnaissance des acquis. Quant au doyen de la FEP, Jacques Léonard, la normalisation du statut de l'étudiant-e adulte passe par l'orientation interfacultaire prise par sa faculté.

Robert Martin, président de l'AGEEFEP, a quant à lui relevé l'importance de reconnaître, une

fois pour toutes, la présence irremplaçable des étudiant-e-s adultes à temps partiel dans les universités et de s'engager dans la voie d'une refonte afin que leurs besoins trouvent enfin des satisfactions.

Malgré les voies diverses que semble emprunter l'analyse de la situation de l'adulte à l'université, des journées d'étude comme celles de l'ACDEAULF démontrent, selon Jean-Pierre Adam, que «les gens se préoccupent de plus en plus d'adapter leur intervention, qu'elle soit administrative, pédagogique ou de services, à la présence de plus en plus croissante des adultes. Je pense que l'ACDEAULF pourra avoir plus d'audience et que les gens pourront venir davantage dans ce lieu d'échanges pour renouveler l'analyse de leur problématique, pour revoir leur façon de faire.»

Pour François Miller, président de l'ACDEAULF, «les agents d'information ou de diffusion au sein de l'Association, c'est d'abord les membres qui retournent chez eux». De plus, il entend faire connaître les résultats des débats de façon à rejoindre les préoccupations des gens et faire en sorte de les rendre sensibles à cette situation. Nous leur souhaitons de réussir. ■

OUI NOUS AVONS ENCORE DES PLACES!

- * **MIAMI** 18 janvier 88 - 2 semaines
Monaco Resort motel - prix à partir de 759\$
- * **PUNTA CANA** (Rep. Dominicaine) - 2 semaines
09 janvier 88. Playa Bavaro - 1349\$
MAP taxe et frais de service inclus + 53\$
taxes aeroport
- * **VENEZUELA** - Doral beach - 2 semaines - départs
04 janvier - 01 février - 14 mars - prix à
partir de 879\$
- * **PUERTO VALLARTA** - Arthur Panchos - 2 semaines
MAP taxes et ass. comprise. 989\$, base quadruple
- * **SKI WHISTLER** - Nancy Green Lodge - 01 janvier au
11 janvier - 898\$ taxes et ass. en sus
- groupe accompagné
- * **SKI FRANCE** - 3 Vallées et Tignes - 27 février au
12 mars - 1649\$ taxe et ass. en sus
- groupe accompagné

voyages
mony tours

5540, Côte des Neiges
Montréal, Québec, H3T 1Y9
733-5396

TOUS GENRES DE TRAVAUX DE PHOTOCOPIE

Copies Couleur

Xerox 9500 — Kodak 235 - 150 - 100 + Kodak Laser

3 sortes de reliures.

Reproduction de plans (OZALID)

Plastifiage des documents

+ 5 photocopieurs en libre-service

COPIES — CAMPUS

5135, rue Bégin (coin Decelles, Reine-Marie)

Montréal

342-2682

L'air de rien...

par Chantal
Laplante



Les effets de la contamination de l'air au pavillon Marie-Victorin de l'Université de Montréal ont commencé à se faire sentir en 1983-1984, alors que plusieurs personnes souffraient de problèmes de santé : saignement de nez, irritation des yeux et de la gorge, bronchites, réactions asthmatiques. Certaines de ces personnes ont depuis été transférées dans d'autres pavillons de l'Université et il semble bien que leurs maux aient disparu.

Le pavillon Marie-Victorin, construit dans le but d'abriter une école d'économie domestique, devait en 1963, à la suite de l'échec d'un projet de construction d'une faculté des sciences, changer de vocation et loger des laboratoires, des classes et des bureaux. On a graduellement installé les systèmes de ventilation en fonction des besoins. **Mais ces systèmes sont-ils adéquats?**

La dernière étude de la qualité de l'air du pavillon, demandée conjointement par l'Université et le Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal, et réalisée par le professeur Jean-Pierre Farant de la firme ADS en août 1987 démontre que NON! Le rapport affirme que : «Les systèmes de ventilation actuels ne peuvent répondre aux besoins spécifiques de l'édifice, qui est constitué de laboratoires, de classes et aussi d'une certaine quantité de bureaux.

- Les laboratoires de biologie à

forte utilisation de produits chimiques peuvent relâcher une quantité importante de ces produits dans les corridors (p. 37).

- Les différences de pression entre les secteurs du pavillon, occasionnées par les systèmes de ventilation, donnent lieu à une migration des contaminants des aires de laboratoires (p. 38).

- Certains lieux qui ne bénéficient pas d'un système de ventilation, tel le cinquième étage, peuvent être récepteurs de tous les contaminants relâchés des aires de laboratoires et peuvent même accumuler une partie importante de ceux-ci (p. 38).

- Selon la direction des vents, les systèmes de ventilation, alimentant les ailes du pavillon, peuvent réintroduire l'air vicié en provenance des sorties d'évacuation. p.39»

Il y a de quoi s'inquiéter. Plus de 1 800 produits chimiques, certains étant cancérigènes, sont manipulés dans les laboratoires.

Depuis le mois de novembre, l'Université a mise en oeuvre certaines mesures correctives : installation de 28 nouvelles portes et prolongement de la période de fonctionnement des systèmes de ventilation. L'Université demande cependant une autre étude afin d'identifier les sources de contamination et d'évaluer si la présence des contaminants dans l'air ambiant dépasse les normes acceptées.

Des revendications ont été sou-

mises à la nouvelle Commission universitaire de la santé et de la sécurité. Les membres de cette commission ont discuté du problème de ventilation et tous s'entendent sur la gravité de ce problème. Soulignons par ailleurs que cette commission n'a qu'un pouvoir de recommandation auprès du Comité exécutif de l'Université.

Une coalition pour la qualité de l'air du pavillon Marie-Victorin s'est formée, regroupant les syndicats des professeur-e-s, des chargé-e-s de cours, et des employé-e-s de l'Université de Montréal ainsi que plusieurs associations étudiantes, dont l'AGEEFEP. Cette coalition fait pression auprès de l'administration de l'Université afin que celle-ci procède à l'application intégrale des recommandations du rapport, qui portent surtout sur des modifications importantes aux systèmes de ventilation.

Elle demande également que soit rendu public le calendrier des travaux susceptibles de corriger rapidement la situation. Une pétition à cet effet a été signée par près de 1 700 personnes fréquentant régulièrement le pavillon. ■

1. Rapport de l'étude de la qualité de l'air Pavillon Marie Victorin. Les consultants en qualité de l'air, ADS Associes Ltée et Jean-Pierre Farant, PHD., août 1987

Avec 1 882 «oui», le RETPUQTR gagne son second référendum

par Yvon Marineau

L'étape la plus difficile a été franchie. Le prochain Regroupement des étudiant-e-s à temps partiel de l'Université du Québec à Trois-Rivières (RETPUQTR) est désormais en position de force. Avec 1 882 «oui» à la question référendaire, le comité provisoire vient de fournir la preuve irréfutable de sa représentativité, condition essentielle exigée par la direction de l'Université pour tout organisme qui veut obtenir le statut officiel d'association étudiante de catégorie I.

«Au moment de la formation d'une association, la preuve de sa représentativité requiert, lors d'un vote au scrutin secret, la majorité des voix (50 % + 1) des votants à la condition que le nombre de «oui» corresponde à au moins 25 % des étudiant-e-s concernés inscrits à la session où se tient le scrutin secret, soit à la session d'automne ou d'hiver». Tel est le libellé de la politique de reconnaissance d'associations étudiantes votée par le conseil d'administration de l'UQTR le 27 février 1984.

Exactement 5 477 étudiant-e-s à temps partiel étaient inscrits officiellement à l'Université pour le trimestre d'automne 1987. Le nombre de «oui» requis était donc de 1 370.

Un nombre record de 2 170 votes ont été dépouillés. Parmi eux, 164 bulletins ont été rejetés principalement à cause du code permanent incomplet. Sur 2 006 bulletins acceptés : 1 882 oui, 116 non et 8 votes annulés.

Le RETPUQTR peut désormais progresser dans sa tentative de



Christian Arseneault

Inter-
exécutif
AGEEFEP-
RETPUQTP
pour discuter
de sujets d'in-
térêts com-
muns.

Membres de
l'exécutif de la
RETPUQTR

de gauche à droite:
Sylvain Roy,
Claudine Roy,
René Bourassa,
Marielle Martel,
Claude Salvas.



Christian Arseneault

reconnaissance comme nouvelle association étudiante, autonome et distincte de l'AGEUQTR vouée à la défense et à la promotion des droits et intérêts spécifiques des étudiant-e-s à temps partiel de l'UQTR.

Le regroupement avait échoué dans son premier essai le 15 avril 1986 en raison d'une technicalité relative à l'identification. Ce défi collectif avait laissé le comité provisoire à court de 74 «oui» dans son dessein de gagner le référendum. Cette année, les promoteurs du projet ont publicisé davantage l'obligation pour les étudiant-e-s inscrits de bien s'identifier par leur code permanent complet. Résultat: un surplus de 512 «oui» par rapport au minimum exigé de 1 370.

Fait surprenant : le partage des voix en 1986 et 1987 s'est proportionnellement maintenu. C'est ainsi que 93,8 % des votes valides sont en faveur du «oui» en 1987 contre 93,7 % l'an dernier. Une constance de 7,6 % pour le «non» a été vérifiée dans les deux scrutins.

Le comité provisoire, présidé par René Bourassa de Shawinigan, prévoit se consacrer désormais à des tâches administratives en vue du congrès de fondation du RETPUQTR prévu pour octobre 1988.■

Source: *Journal EN TÊTE*, le Service de l'information. Université du Québec à Trois-Rivières, vol. 5, no 10, p.7.

Un menu chargé pour la première réunion du conseil de direction

Le conseil de direction, issu du 2^e Congrès de l'AGEEFEP s'est réuni pour une première fois le 29 novembre dernier.

Au menu : la mise sur pied de trois comités qui auront pour tâche de se doter des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs fixés par le Congrès.

Comité des services aux étudiants

Le comité des services aux étudiants s'occupe du dossier des SAE. Il prépare, entre autres, le cahier des revendications de l'AGEEFEP qui seront présentées au Comité exécutif de l'Université. Si besoin est, le comité se chargera de l'organisation du référendum.

Il fera aussi en sorte que soit réalisé auprès des membres de l'AGEEFEP un sondage scientifique qui nous permettra d'identifier de nouveaux besoins et de mieux connaître notre membership

Comité des affaires académiques

Le comité des affaires académiques a pour mandat d'étudier toutes les questions relatives aux affaires qui concernent l'université en tant qu'établissement d'enseignement: baccalauréats qualifiés, laboratoires, problèmes particuliers relatifs à certains programmes de certificat, etc. Il s'occupe également du service des plaintes.

Comité sur les communications de l'AGEEFEP

Le comité sur les communications de l'AGEEFEP a pour mandat d'établir un plan régissant les communications internes et externes de l'AGEEFEP.

Le comité doit soumettre un projet qui aura pour objectif d'assurer une plus grande présence de l'Association auprès des membres. ■

Denis Sylvain



DÉJÀ ET ÇA
CONTINUE



Imprimerie Jacques-Cartier Inc.

8477, 8^e avenue, Montréal, Qc H1Z 2X2
(514) 729-1851

Richard Meilleur
Conseiller
Systèmes de temps
et de dictée

70^e anniversaire
CANADAC

7035, AV. DU PARC
MONTREAL, QUÉ.
H3N 1X7
(514) 270-1141
TÉLÉCOPIEUR: (514) 270-9770

LES PROFESSIONNELS EN BUREAUTIQUE

... BONNE BOUFFE, BONNE BIÈRE & JEUX DE DARDS!

Brasserie

La Goulée

291, Mont Royal ouest,
Montréal



843-7181



CAFÉ
Ilandbourg
COFFEE

CHRISTIAN MARTEL

514-526-4736

HORIZONTALEMENT

1. Chacun-e de nos délégué-e-s qui a participé au Congrès en était un-e.
2. Bordure d'un bois — Elles se consacrent à la ponte dans les colonies animales.
3. Coiffure d'évêque (pl.) — Le fer en est un.
4. Unité monétaire de plusieurs pays d'Amérique latine — Il est plutôt vicié, au pavillon Marie-Victorin — Petit ruisseau.
5. Pronom indéfini — Mot d'enfant — Plat.
6. On a souvent de la difficulté à le faire à l'Université de Montréal.
7. C'est-à-dire — Salle où mangent les officiers — Double consonne.
8. Opération postale — Démonstratif — Non, en anglais.
9. Moulure semi-circulaire — Époque.
10. Métal précieux — Sanctionner.
11. Couvrir d'une nappe — Le blé en contient.
12. L'un des certificats de la FEP (abrégé) — Calme, paix.

VERTICALEMENT

1. Les étudiant-e-s en recherche documentaire et rédaction française doivent en faire plusieurs.
2. Diriger, guider — Coupé court.
3. Propres — Est, en anglais — Platine.
4. Certificat de la FEP (abrégé) — Pied de vigne.
5. Paresseux — Solide à base circulaire, elliptique, terminé en pointe (pl.).
6. Légumineuse — Négliger, oublier.
7. Sud-est — Perte de la mémoire.
8. Relatifs aux singes — Anneau de cordage.
9. Abattus, atones — Atome portant une charge électrique.
10. Manche, au tennis — Strontium — Non (vieux).
11. Empereur de Russie — Moulure ronde.
12. Commerce du lunetier.

Coop nec

Coopérative Étudiante de l'École
des Hautes Études Commerciales

- **librairie**
- **papeterie**
- **produits informatiques**

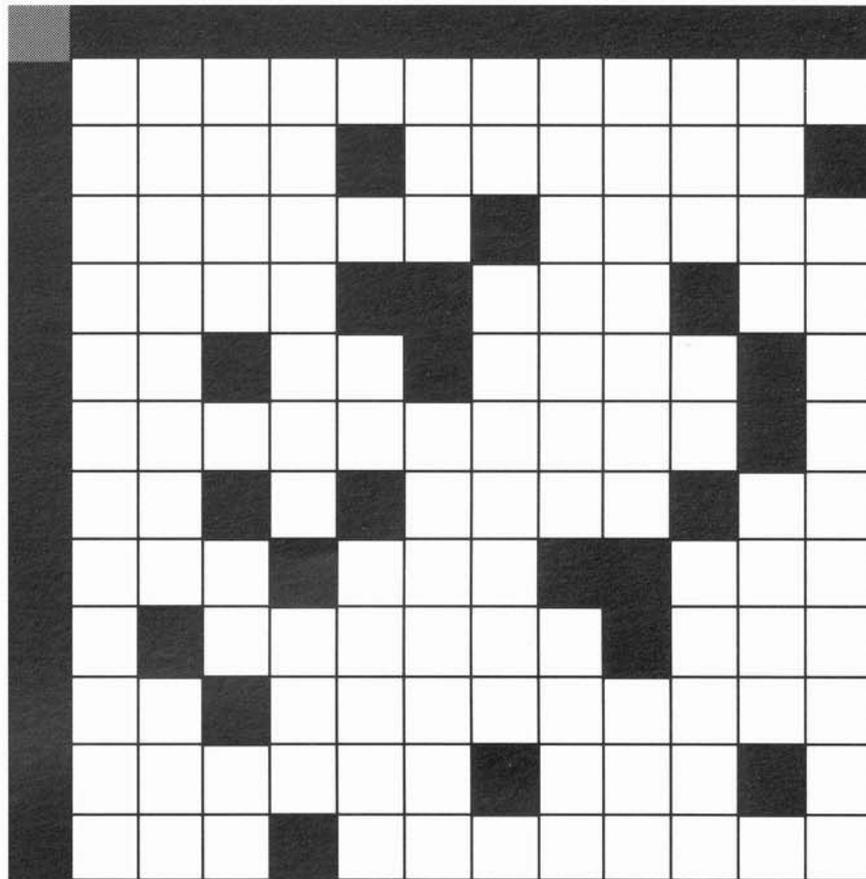
340-6400

5255, ave. Decelles, Suite 1008,
MONTREAL
sur le campus de l'université

**DEVENEZ
MEMBRE**

CROISEZ L'AGEEFEP

par **Yvan Lortie**



Micro Campus et IBM

Vous présente
La nouvelle génération d'ordinateur
PERSONNEL
IBM.

Prix éducationnel:

*\$1,999.⁹⁹

Micro ordinateur IBM modèle 30
Incluant moniteur monochrome 12"
Deux lecteurs de disquettes 3 1/2

Micro Campus SICL
Pavillon Lionel-Groulx
3200 Jean Brillant, loc. 2200
tél.: 737-0861



*Les prix sont sujet à changement sans préavis et cette offre est valable jusqu'au 14 septembre 1987.

Le conseil de direction de l'AGEEFEP, vous souhaite
Bonne et heureuse année !



ABONNEMENT

Les non-membres de
l'AGEEFEP peuvent
maintenant se procurer
CITÉ ÉDUCATIVE

Le prix de l'abonnement
est de 15 \$
pour cinq parutions.

Envoyez à : **CITÉ ÉDUCATIVE**

a/s AGEEFEP
C.P. 6128, Succ. A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Province: _____

Code postal: _____

Tél.: _____
Résidence Bureau

Chèque ou mandat- poste inclus

15 \$ pour cinq parutions

Date: _____

Signature: _____

Une Cité Éducative, ça se bâtit à plusieurs!

Entreprise jeune et dynamique, dans le domaine de l'information, est à la recherche d'individu-e-s entreprenant-e-s pour reportages, entrevues, articles de fond, caricatures.

Vous êtes déjà dans le domaine ou vous vous y préparez? La dé-mangeaison journalistique vous ronge depuis si longtemps qu'elle aura bientôt raison de vous? Vous êtes de ceux et celles qui croyez qu'une image vaut mille mots?

Pourquoi ne pas venir vous épancher dans la revue Cité Éducative?

Vous n'avez qu'un seul numéro à composer:

842-3678

Demandez

*Chantal
Laplante*

